

CONSEIL MUNICIPAL VILLE DE CORBAS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU 09 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Alain VIOLLET.

Présents : Alain VIOLLET, Laurence MOULIN, Eddie BREVALLE, Véronique GIROMAGNY, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Claude COLIN, Christiane PUTHOD, Éric MAILLET, Souade KACI, Alain LEGRAS, Marie THIOLAS, Michel MALTRAIT, Thierry HAON, Yves MONTANGERAND, François DARTIGUES, Christine NONY, Mylène ROUCHOUSE POUGET, Nathalie RENE, Vivien GATCHUESI FEGUENG, Saliha MEDJGAL, Aurélie VILLENEUVE, Ghislaine ARCARO, Lilian MORINON, Sandra GAUSSUIN-PISKULA, Alexandre DIOT, Benoît ERACLAS, Guillaume BOUCHARLAT, Henri DUARTE.

Excusés / pouvoirs : Nathalie PUVILLAND, Christophe MALMAZET, Sylvie JULIEN.

Absents : Pascal CAZZANIGA.

Secrétaires de séance : Aurélie VILLENEUVE et Guillaume BOUCHARLAT.

MADAME SALIHA MAKHLOUF-MEDJGAL

Appel

MONSIEUR LE MAIRE

Très bien, merci. Je vous propose que nous désignons les secrétaires de séance. Pour la majorité, Aurélie VILLENEUVE et Guillaume BOUCHARLAT. Qui est pour ? Merci.

ADOPTION DU PV DE LA SÉANCE DU 26 JANVIER 2023

MONSIEUR LE MAIRE

Nous allons passer au point suivant, l'adoption du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2023. Y a-t-il des remarques ? Pas de remarque particulière. Je propose que nous mettions au vote. Qui est pour ? OK.

Puisqu'on est sur ce PV, euh, vous nous aviez posé une question à laquelle je vous avais répondu et la question, si je reprends votre formulation, euh : « Le Préfet vous a rappelé à l'ordre sur le contenu du règlement intérieur du périscolaire donc, tout ce qui avait déjà été demandé et sur lequel je me suis... je me suis attaché à bien vous répondre la fois dernière. Nous vous rappellerons que la consultation juridique de votre avocat vous indiquait que légalement, certaines pièces justificatives n'avaient pas à être demandées aux parents. Quand avez-vous prévu de mettre à l'ordre du jour du conseil municipal la modification du règlement intérieur sur ces points ? Dans l'hypothèse où vous ne l'avez pas prévu dans les prochaines semaines, pour quelles raisons refusez-vous de modifier ce règlement intérieur pour mettre ce règlement intérieur en conformité avec la loi ? ».

Voilà ce que vous me demandiez. Donc, je vous renvoie euh, à la réponse complète que je vous ai faite dans le précédent euh, PV, enfin, dans la procé... dans le précédent conseil municipal et que vous venez d'adopter dans le cadre de la validation de ce PV de séance. Voilà.

Souade, tu veux compléter ?

MADAME SOUADE KACI

Oui, bonsoir. Alors, j'étais pas là lors du conseil donc, mais la réponse me satisfait amplement. Je voudrais juste rajouter, euh, pour donner, vraiment, pour vous parler de notre territoire, c'est que aujourd'hui, euh, notre règlement intérieur, il porte préjudice à aucune famille. On répond euh, quasiment à toutes les demandes des familles, on est à l'écoute des besoins. Euh, je vous donne l'exemple aujourd'hui sur Jaurès où on a agrandi une partie euh, de notre restaurant pour pouvoir accueillir un

nombre d'enfants. On a un projet aussi euh d'une nouve... d'un nouveau restaurant scolaire sur Jacques Prévert. C'est bien parce que l'on prend conscience aussi euh, des demandes. Moi, il me semble qu'aujourd'hui, euh, c'est ma délégation, je n'ai aucune famille qui vient protester, euh, qui est venue me dire qu'aujourd'hui, euh, notre règlement intérieur portait préjudice. Voilà. J'ai... j'avais juste euh, envie de vous dire cela. Merci.

MONSIEUR LE MAIRE

Oui, je vous en prie.

MONSIEUR BENOIT ERACLAS

Merci, M. le Maire. Phrase n° 1 : « La juridiction administrative considère qu'un justificatif de domicile ne peut être légalement exigé. » Phrase n° 2 : « Ce critère de priorisation est considéré comme irrégulier et systématiquement censuré par le juge administratif. » Phrase n° 3 : « Après étude des pièces fournies à l'appui de votre requête, je vous informe qu'un courrier a été adressé au Maire de Corbas afin de l'inviter dans un souci de sécurité juridique à supprimer toute mention de ces critères de priorité. » La phrase n° 1 et la phrase n° 2 est extraite d'un rapport de vos avocats. La phrase n° 3 est extraite du courrier du Préfet.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci, merci.

MADAME SOUADE KACI

Et... est-ce... M. le Maire, est-ce que je peux rajouter ? Alors, en fait, aujourd'hui, euh, sur les pièces justificatives, effectivement, on demande des pièces justificatives comme n'importe quelle commune va demander des pièces justificatives. Euh, si ma réponse vous convient, je... je ne sais pas, vous n'avez pas l'air d'être très intéressé par ce que je dis. Euh, juste pour vous dire qu'aujourd'hui, si c'est simplement le règlement intérieur, pour vous, c'est de modifier euh, les pièces justificatives, on est bien dans l'obligation de demander euh, aux familles, euh, certaines pièces. Toutes les communes le font. Euh, après, si c'est une modification du règlement intérieur, juste pour vous dire qu'au prochain conseil municipal, on va parler de notre règlement intérieur. Voilà, si ça vous convient comme réponse, les prochains conseils, vous pourrez voir qu'il va y avoir des modifications. Merci.

MONSIEUR LE MAIRE

Parfait. Merci de cette précision. Je vous propose que nous avancions. Compte rendu de délégations.

1) COMPTE RENDU DE DÉLÉGATIONS

MONSIEUR LE MAIRE

Il y a une intervention en termes du compte-rendu de délégations. Vous nous avez posé, là encore, un certain nombre de questions. Alors, dois-je les reprendre ? Euh... il y en avait une en particulier sur euh, un rapport de repérage des matériaux et produits contenant éventuellement de l'amiante.

Donc, je tiens le rapport, mesdames et messieurs, à votre disposition et on en sera tous euh, tout à fait satisfaits. Ce rapport nous formalise simplement le fait qu'il n'y a pas d'amiante dans l'école Marie Curie. Voilà, je le tiens à votre disposition, il est ici. Pas d'autres points ?

Euh, vous nous aviez également, euh, sollicités pour une information concernant la foire de Corbas 2023 et le partenaire qui est le nôtre qui s'appelle ERACOMM-90°WEST. Euh, pour votre information, à moins que vous l'ayez peut-être retrouvée, mais sachez qu'on a publié en séance la décision euh, 2022DC068 donc, connaissance a été apportée au conseil municipal en séance du 19 mai 2022 pour un montant euh, de 11 760 € TTC et la décision pour euh, 2023 puisqu'on va continuer avec cette société qui fait du bon boulot. Euh, on est sensiblement dans les mêmes prix puisque c'est vraiment à la marge. On est passé de 11 760 € TTC à 11 970 € TTC. Voilà. Ça me permet de vous rappeler la date du 23 avril, du dimanche 23 avril, où se tiendra la foire de Corbas. Voilà.

Je ne pense pas qu'il y avait d'autres points sur les demandes. Je vérifie néanmoins. Non. À ma connaissance, non. La maternelle, on vient de l'évoquer. Je ne vois pas d'autres points. Il n'y a effectivement pas d'autres points. Par contre, il y avait une intervention donc, Madame, Monsieur, je vous

laisse la parole.

MONSIEUR BENOIT ERACLAS

Merci. Euh, une intervention euh... très rapide. Dans les comptes rendus de délégations, il y a une convention de prestation de service d'un cycle PS sur le temps scolaire attribué au club de vélo Métropole Corbas pour un montant de 2 640 €. Il nous semblait jusqu'ici que ce genre d'activités était pris en charge par les agents responsables du sport, pour en avoir fait à titre personnel. On voulait savoir euh, finalement qu'est-ce qui faisait qu'on... qu'on retirait cette activité-là du giron des agents et qu'on subventionnait une association de Corbas. Merci.

MONSIEUR LE MAIRE

Je laisse la parole à Yves MONTANGERAND qui va se faire un plaisir de vous répondre.

MONSIEUR YVES MONTANGERAND

Alors, ça serait bien d'avoir un peu de communication parce que la s... à la réunion des Présidents, la réponse a été faite donc, ça serait bien de... de communiquer entre vous aussi.

MONSIEUR BENOIT ERACLAS

Elle n'est pas publique.

MONSIEUR YVES MONTANGERAND

Oui, mais c'est... c'est une question qui est posée en dehors donc, euh, elle n'était pas prévue ce soir-là, mais c'est pas grave. Euh, comme je l'ai dit donc, à la réunion des Présidents, euh, aujourd'hui, on a un club qui est structuré, un club de vélo qui a... aujourd'hui qui représente notre Ville en dehors de... de nos zo... de notre zone, qui est très bien structuré et qui a du personnel formé et compétent. Et comme tout club, bah, ils ont fait une demande en disant : « Est-ce que l'on peut intervenir dans cette donnée-là ? ». Euh, on a des interventions de... de... de l'escrime, on a des interventions... de... de... des échecs et... et d'autres... d'autres clubs. Euh, il nous paraissait intéressant de pouvoir se reposer sur des professionnels formés et diplômés pour pouvoir faire cette... ces interventions, ce qui va nous permettre aussi de pouvoir euh, dégager du temps pour Kévin, puisque vous le citez, euh, sur d'autres missions aussi euh, puisque euh, c'est quelque chose qui est... qui va être fait chaque année. C'est un premier essai que l'on fait cette année avec eux. Les premières rencontres qu'on a pu avoir entre les... les différents intervenants se sont très, très bien passés et euh, ça permet aussi, eh bien, de... de faire un... un... une aide aussi à un club comme on pourrait le faire avec n'importe quel autre club de... de... de notre zone. Voilà. Merci.

Le conseil municipal prend acte

2) Le débat d'orientations budgétaires 2023

MONSIEUR LE MAIRE

Merci. Merci de cette explication. OK.

Euh, point suivant. Bah c'est l'essentiel, mais avant de... d'intervenir sur le deuxième point, je vais signaler l'arrivée de... d'Éric MAILLET qui avait un petit peu de retard. Merci, Éric.

OK, je vais laisser la parole à Michel MALTRAIT pour le débat d'orientation budgétaire 2023.

Michel.

MONSIEUR MICHEL MALTRAIT

Bonsoir à tous. J'attends que les images arrivent sur l'écran. Elles vont arriver. Parce qu'un cinéma sans image... Je me tourne vers Daniel, ouais, ça serait pas terrible quand même hein. Voilà.

Le débat d'orientation budgétaire que j'ai le plaisir de vous présenter ce soir, ça sera relativement bref dans la mesure où tous les documents que vous... que vous avez en votre possession reprennent ça complètement dans le détail.

Alors, un peu de... de... de contexte macroéconomique d'abord. Euh, les prévisions de croissance en France, vous l'avez vu peut-être dans la presse, euh, tout le monde n'est pas d'accord. Euh, la Banque

de France a dit que peut-être du négatif, peut-être un léger positif, le FMI, 0,7, le gouvernement fiscal avec l'INSEE dit 1 %, on verra bien. C'est toujours difficile de prévoir.

Euh, sur les prévisions d'inflation, c'est un peu la même chose. Le gouvernement annonce 4,2, l'INSEE, 5, un peu plus de 5, la Banque de France, 6. Ce que nous constatons nous, particuliers qui allons faire des courses, c'est... c'est souvent un peu plus, en tout cas, sur les premières semaines de l'année. Le déficit public devra être contenu à 5 % du... du produit intérieur brut. Euh, petit rappel, il était de 6,5 en 2021 et de 5 en 2022, et... et la dette devrait se stabiliser aux environs de 111,2 % du PIB. Il est prévu qu'elle recule très légèrement, mais les prévisions à plus long terme la font reculer plutôt à partir de 2026-27.

Alors, le... le... le plan euh... de... pluriannuel de programmation des finances publiques 2023-2028 euh, n'a pas été adopté par l'Assemblée nationale et... et a été modifié par le Sénat en plus. Et la commission paritaire Assemblée nationale-Sénat – mais vous l'avez lu comme moi – euh, n'a pas pu aboutir à... à... à... à... à un résultat satisfaisant. En tout cas, les sénateurs ont voulu qu'il n'y ait pas de contrat de confiance. Qu'est-ce que c'est le contrat de confiance ? C'ét... c'était une règle que voulait instituer le gouvernement, qui prétendait imposer aux collectivités... territoriales, un... un maximum d'augmentation de leurs dépenses de 3,8 %. Et les sénateurs s'y sont opposés au... au motif que ça ne respectait pas la libre administration par les communes de... de leurs... de... de... de leurs finances communales. Donc, il n'y a pas de contrat de confiance. N... néanmoins, ça ne veut pas dire pour autant qu'on est obligé de faire n'importe quoi avec l'argent de nos administrés. Et pour notre part, nous nous astreignons à contenir nos dépenses avec quid de l'avenir, ah bah, vous vous rappelez, il y a eu les contrats de Cahors pour certaines villes. Là, il était question d'un contrat de confiance. Il... il est vraisemblable, probable même, qu'à l'avenir, l'État mette les finances publiques territoriales à... à contribution pour réduire de fameux déficit de 111 virgule, et quelques pour cent du PIB. Mais bien malin qui peut le prévoir véritablement, on... on... on verra.

Euh, les valeurs locatives des bases foncières, vous l'avez lu comme moi, auparavant, c'était un taux qui était voté par les... les députés. Euh, dans les années précédentes, si vous en avez le souvenir, c'était 0... 0,1, 0,8, 1 %, puis il a été décidé de le caler sur l'inflation et on est passé à 0,2 puis 0,8. Et... et... et là, cette année, eh bien, mais l'inflation estimée et c'est l... la base sur laquelle les valeurs locatives sont augmentées, 7,1 %. Et on... on va le voir un peu plus tard, mais on le verra surtout lors du prochain conseil municipal, ça a une incidence forte sur les recettes de... de... de la commune. Ce qui me permet d'ores et déjà de... de dire, alors, je suis peut-être un peu en avance, mais c'était dans le rapport quand même, qu'on... qu'on va donc proposer ultérieurement de maintenir nous, euh, nos... nos taux d'imposition communaux à 26,06 %. On ne va pas profiter du fait que tout le monde, et... et notamment autour de nous, nos voisins euh, lyonnais euh, font +12 en plus de +7, ce qui est pas mal, m... merci le contribuable lyonnais, mais... mais nous, on... on... on va se tâcher de se débrouiller avec ce 7,1 qui... qui devrait être suffisant, mais on le verra un peu plus dans le détail.

Et puis également, on a eu un effet, un espèce d'effet d'aubaine, c'est l'ajustement de la réforme de la taxe d'habitation, c'est-à-dire que le conseil constit... vous... vous l'avez compris, cette année 2023, plus personne ne paye de taxe d'habitation. Et on a reçu en compensation de cette taxe d'habitation, la part départementale de la taxe foncière. Mais euh, le législateur avait euh, omis de dire ce... qu'est-ce qu'il se passe au niveau de la taxe d'habitation perçue par les syndicats intercommunaux. Et le conseil constitutionnel s'est emparé de l'affaire et a imposé au législateur de revenir sur cette décision, et c'est donc nous, communes, qui percevons désormais la part de taxe d'habitation qui était versée aux syndicats intercommunaux et ça concerne toutes les communes qui avaient des synd... des syndicats intercommunaux avant 2017. Voilà. Donc, là, on a reçu de l'argent auquel on ne s'attendait pas véritablement. On... on... on est en centaines de millions... de milliers d'euros, pardon, pas de millions quand même. (Rires) Non, mais je... je m'emballe, je m'emballe, voilà. (Rires.) Centaines de milliers d'euros, ça suffira et c'est... c'est déjà pas mal.

Alors, la dette, bon, une fois de plus, mais là, je vais être très rapide hein, pas de dette toxique, on est 100 % en encours à taux fixe, un capital restant nul fin 2023, et qui sera de 2,4 millions, ce qui est à peu près dérisoire pour tout ceux qui s'intéressent aux finances de collecti... collectivités territoriales. On est bien moins endetté que les villes de notre catégorie, et bah c'est-à-dire qu'on ménage l'avenir en quelque sorte hein. Ça ne veut pas dire qu'on n'empruntera jamais, mais tant qu'on n'en a pas besoin pour faire ce que l'on souhaite faire, eh bien, on ne le fait pas. Et... et la moyenne des strates identiques à la nôtre, vous le voyez, 1 043 € par habitant, je suis ravi de dire à nos concitoyens que nous, nous ne

devons que 216 € par habitant.

Alors, des... les recettes de fonctionnement euh, qui sont envisagées en... en... en forte hausse, bah, on... on vient de le voir juste avant, la révision des bases plus la prise en charge que j'ai évoquée de la part syndicale de taxe d'habitation. Et puis vous le savez aussi, euh, l'État avait fait le choix, enfin « l'État », le législateur avait fait le choix de... de... d'exonérer à hauteur de 50 % de... de la... de leur taxe foncière, les bâtiments industriels et commerciaux. Mais il a fait le choix également de nous compenser cette perte de recette éventuelle, enfin « éventuelle », non, cette perte de recette certaine. Donc, il... il continue à la compenser. Alors là, c'est... c'est toujours à... à double tranchant. Pour l'instant, on reçoit l'argent qu... qu'on aurait dû recevoir donc tout va bien, mais... mais ça veut dire aussi qu'on est de plus en plus dépendant de décisions qui ne nous appartiennent plus, c'est-à-dire ça n'est plus nous qui décidons de collecter, euh, de... et l'incidence sur nos taux, vous voyez, si on bouge les taux, ça aura beaucoup moins d'incidence que précédemment, mais c'est ainsi. On nous dessaisit en quelque sorte de nos capacités à établir nous-mêmes nos recettes, mais on ne peut que le subir, le regretter peut-être. Pour l'instant, tout va bien.

Alors, par contre, s'il y a des recettes en... en... en forte hausse qui sont envisagées, les dépenses également le sont. L'inflation et l'énergie, je ne vais pas vous faire un dessin, tout le monde est au courant de la hausse des prix de l'énergie. Fort heureusement, on a des contrats qui sont... qui se chevauchent les uns les autres, ce... ce sont des contrats qui ne sont pas avec un unique fournisseur, des contrats qui sont pluriannuels, d... donc on est relativement bien couvert, mais il n'empêche qu'on paye de plus en plus cher, nous aussi, le gaz et l'électricité.

L'alimentation, là, on parle essentiellement de l'alimentation de nos cantines, on... on est d'ailleurs dans une espèce de... de bras de fer en ce moment avec re... no... notre fournisseur. On parle de centaines de... de... de milliers de repas par an quand même, avec notre fournisseur. Et... et... et on ne peut pas pour l'instant accéder à sa demande d'augmenter nettement ses prix tout simplement déjà parce qu'il ne nous fournit pas les justificatifs qu'il est impératif sur le plan légal que nous ayons pour qu'il nous justifie lui-même la hausse de ses prix d'achat. Donc, pour l'instant, on... on est en statu quo. On a refusé ses demandes.

Euh, parmi les facteurs qui vont aussi générer des... des... des hausses des dépenses de fonctionnement, les ressources humaines. Alors, vous... vous l'avez vu, le SMIC a augmenté euh, bah au... au fil des mois passé. Il vient d'augmenter à nouveau – 1,8, je crois – au... au 1^{er} janvier 2023. On... on a une... 13-14 salariés qui sont au SMIC donc, ça nous impacte quelque part. La... la hausse du point euh, d'indice des fonctionnaires, 3,5 % sur une masse salariale globale de 8 millions, vous voyez à peu près ce que ça donne. Euh, on... on a fait un recrutement en RH euh, parce que... alors, les règles de fonctionnement des comités sociaux territoriaux qui se mettent en place pour la première fois, là d'ailleurs, dans la semaine prochaine, le... le premier va se mettre en place, euh, impose beaucoup plus d'administratifs aux... aux collectivités territoriales. Et là, il était indispensable de renforcer cette équipe de RH qui était déjà euh... en train de commencer à boire la tasse là donc, on ne pouvait pas se passer d'un recrutement dans le domaine des RH.

Euh, je vous rappelle aussi qu'on avait l'an dernier, em... embauché en cours d'année un adjoint de notre patron des services techniques pour que celui-ci puisse dégager du temps pour suivre le... les chantiers que nous avons engagés, euh, tous les chantiers de réfection énergétique, construction, etc., ça... ça prend énormément de temps. Euh, ces dépenses sont des dépenses pluriannuelles quand on a l'idée de... de... tiens, on parlait de Jacques Prévert tout à l'heure, de s'intéresser à l'école Jacques Prévert, de la remettre en ordre, de... de... de remettre le... le restaurant euh, en... en conformité avec les standards du jour et de l'agrandir surtout, eh... eh bien, ce sont des chantiers qui s'étalent sur au minimum, trois ans entre les premières études et... et la réalisation finale quoi. Et pendant ces trois années-là, eh bah il faut des gens chez nous pour suivre ces chantiers. Et comme on a lancé plein de choses en même temps, raison pour laquelle on a embauché quelqu'un pour venir l'aider dans ces tâches du quotidien. L'an dernier, on a supporté ce salaire sur une demi-année. Cette année, ça sera sur une année complète.

On a fait le choix également de revaloriser... revaloriser, pardon, les tickets restaurant de... de 2 € par unité. Ils étaient à 5 €, ils passent à 7 pour votre information complète. Euh, au CCAS également, il y a un renfort de l'accompagnement social avec, euh... je me tourne vers Christiane pour vérifier si je ne dis pas de bêtise, mais le... l'embauche d'une conseillère économique et sociale pour aider les gens à un peu mieux maîtriser leur budget. Et... et puis je vous le dis aussi, enfin, je vous le rappelle aussi, le

Séjour de la santé qui va impacter un certain nombre de nos agents. On n'a pas encore le feu vert pour verser les sommes. Ça n'est pas encore opérationnel, mais il faudra le faire avec un effet rétroactif à avril 2022.

Des dépenses de fonctionnement é... également envisagées en hausse également parce que on... stabilité des... de l'enveloppe des subventions aux associations, on commence à s'interroger sur l'avenir d'ailleurs hein, on... on en parlait récemment dans un bureau municipal. Euh, vous avez vu qu'on a fait le choix de financer les sports de haut niveau, le cinéma le dimanche. Ce n'est pas ce qui doit coûter très cher, mais tout de même. Mais... mais le sport de haut niveau d'ailleurs, ça me permet de... j'ai... j'ai appris que cette jeune fille qui bénéficie d'une bourse de sport de haut niveau, euh oui, bah, je te laisse, elle a été deuxième au Championnat de France, c'est bien ça ?

MONSIEUR MICHEL MALTRAIT

Vice-championne de France. Bah, ravi d'encourager des gens qui sont comme ça et qui ont une pêche d'enfer.

Les recettes de la CAF euh, sont... sont attendues en stabilité. Des frais financiers en baisse puisqu'on doit de moins en moins d'argent, mais là, on... on... voit là que c'est assez logique.

La pénalité SRU, ah ! Alors ça, c'est un sujet complexe. Vous vous rappelez, on... on... on paye un peu plus de 200 000 €-250 000 € de pénalité SRU des... desquels on peut déduire les... les sommes que l'on a nous-mêmes investies par des subventions au logement social telles que celles qu'on a votées lors du précédent conseil municipal, par exemple. Il n'empêche que moi, j'ai le souvenir de cette lettre de... du Préfet ou de la Préfète plus exactement, qui nous mettait en garde, en... en nous disant que si on ne faisait pas ce qu'il fallait en matière de logements sociaux, aujourd'hui on est à 15 % pour un objectif à 25, enfin « un objectif », un impératif à 25. Euh, et si on ne faisait pas ce qu'il fallait, la pénalité pouvait aller jusqu'à un peu plus de 1 million d'euros. De... donc voilà, j'ai toujours ce chiffre-là en tête. Alors, c'est... on est toujours en retard donc. C'est atténué, cette pénalité, par le financement, le co-financement de logement social et puis parce qu'on a pris des engagements et qu'on est en train de tâcher de tenir. Par contre, le... le fonds de péréquation intercommunal euh... de... devrait nous coûter un peu plus cher cette année parce que dans... dans les critères pour déterminer si une ville riche est... est... a un potentiel fiscal important ou pas, on... on intègre désormais dans le... les recettes de cette Ville ce qu'on appelle les droits de mutation à titre onéreux, c'est-à-dire la part municipale des... des... des droits de mutation. Quand vous achetez un appartement ou une maison, vous payez ce qu'on appelle communément les frais de notaire. Eh bah, là-dedans, il y a une partie qui revient aux communes et ça maintenant, c'est intégré dans notre capacité à nous financer nous-mêmes avant de faire appel à la... à la solidarité nationale en quelque sorte puisque le fonds de péréquation, c'est bien un fonds de solidarité nationale, ça n'est rien d'autre. Et... et... et... et Lyon, généralement, le... Rhône généralement, mais la Métropole et particulièrement Corbas, eh ben, est très actif en matière de transaction immobilière. Ça veut dire pas mal de recettes. Ça veut dire qu'on va être encore un peu plus considéré comme ville... une ville riche puisqu'on a des taux d'imposition qui sont bas et... et des recettes comme celles-ci qui sont élevées. Eh bah, voilà. Donc, on va donner un peu plus d'argent – vraisemblablement, on n'a pas les chiffres encore – à ce fonds de péréquation.

Alors, on... on... des projets de réinvestissement qui pourront être encore financés en 2023, pourquoi ? Parce que on... on reconstitue l'épargne prévisionnelle 2023 parce que le... le... l'excédent... les excédents de fonctionnement en 2022 qui, je vous le rappelle, étaient attendus à environ 1,2 million, seront en fait largement supérieurs parce qu'on a eu des recettes fiscales notamment – et j'en ai décrit une, mais je peux en décrire une autre – euh, des... des bâtiments qui sont construits dans... on a l'énorme chance d'avoir une zone industrielle dynamique, euh, des bâtiments qui ont été construits dans notre zone industrielle, qui nous ont rapporté des montants de taxe foncière parfaitement inattendus et... et d'ailleurs que même le... le... le trésor public a eu du mal à retrouver. Quand on a reçu les sommes, on a questionné. On a dit : « D'où ça vient cet argent ? » et ils ne savaient pas. Donc, ils ont fini par retrouver et ça vient de deux bâtiments qui ont des surfaces énormes donc, ils nous procurent des montants de taxe foncière très importants.

Euh, le capital des emprunts, eh bah, on... on va le rembourser à août 2022, bon, bah voilà, je viens d'en parler. Le capital des emprunts, ça va nous coûter 350 000 €, bon, c'est pas grand-chose à notre échelle. On n'aura pas besoin d'emprunt nouveau en 2023 parce qu'on a des capacités d'investissement, euh,

importantes. Et pour autant, on ne manque pas de projets. Euh... la Ville, enfin, cette équipe municipale a la prétention de répondre aux besoins de tous ses habitants.

Bon, la maison médicale, on va arrêter d'en parler parce que bientôt, elle sera baptisée. Euh, vous... je vous invite à voter avant de partir. D'ailleurs, il y a une urne à l'entrée de mairie pour choisir entre les différents noms proposés, des noms de femmes exclusivement. Euh, le cofinancement de logements abordables, on... euh, on le fait régulièrement.

L'école Jacques Prévert, ça, c'est un budget qui, de mémoire, est de l'ordre de 3 millions d'euros. Euh, un peu plus de 2 millions prévus, mais... mais on... on le sait bien, en... entre les prévisions et les réalisations finales, ça dérape toujours un peu donc, c'est des budgets significatifs.

Euh, la rénovation du g... du gymnase des Roses, là, c'est un budget sensiblement du même ordre, un peu plus de 2 millions, c'est pas des petites sommes. Une Ville qui, alors, qui s'engage en l'avenir sans accabler les générations futures. Bah... bah oui, parce qu'on ne va pas laisser à nos... à nos successeurs euh... de... de sommes d'emprunts importantes euh, au moment où ils arriveront. Je me souviens, moi, de cette équipe quand elle est arrivée euh, aux... aux manettes, ça devait être en 2008 et... et on s'est trouvés face à une réalisation engagée, le... le gymnase Jean Jaurès. J'ai en tête le mé... le... j'ai en chi... en mémoire le chiffre de 5 millions d'euros. Donc, une dépense de 5 millions d'euros, mais qui n'était pas financée, vous... vous voyez. Il a fallu la commencer là par un endroit puisqu'on n'avait pas d'autre choix à l'époque, enfin mes prédécesseurs n'avaient pas d'autre choix.

Euh, rénovation énergétique, ça, les chantiers sont lancés, mais comme les... tous ces chantiers-là, ça prend pas mal de temps. Végétalisation, on est largement au-delà des 100 arbres qui étaient prévus, 50 par la Métropole, 50 par nous-mêmes. Je... j'ai entendu...

MONSIEUR LE MAIRE

Autour de 300.

MONSIEUR MICHEL MALTRAIT

Ouais, autour de 300. Alors, j'ai vu qu'il y avait deux-trois morts qu'on a remplacés aussi, mais... mais... mais bon, on en plante beaucoup plus que ce qui était... mais non, mais je le dis parce que je les ai vus mourir et... et renaître en quelque sorte donc, voilà. (Rires) Et donc, on ne fera pas d'emprunt, ça, je l'ai déjà dit.

Euh, embellir le cadre de vie, alors là, il y a des chantiers lourds aussi qui arrivent, hein. La... la place du Costel qui devrait être refaite. Alors la... largement par le Métropole, mais il y a un petit bout qui sera-t-à notre charge et qui sera à notre charge – le « t » était en trop – mais... mais vous savez, c'est le petit bout qui est en... entre le bureau de tabac et... et... et la Poste là ; là, ça appartient à... à la Ville et donc, pour qu'il y ait une certaine uniformité, un certain cheminement logique, il va falloir refaire ce morceau-là aussi. La... la place Charles de Gaulle qui a été budgétisée pour 700 000 €, mais... mais là aussi sans doute, ça va dépasser un peu l'enveloppe i... initialement prévue, c'est clair. Le... le fleurissement, bien sûr, on va continuer et... et puis ça y est là, euh, on en avait un peu parlé, mais ça y est, c'est acté. Euh, les vidéos dans la zone industrielle et dans les entrées de ville sont budgétisées et vont se réaliser cette année en... en plus de quelques éléments nouveaux de signalétique routière.

MONSIEUR LE MAIRE

Très bien.

MONSIEUR MICHEL MALTRAIT

Oui, je n'ai rien oublié.

MONSIEUR LE MAIRE

Bien. Merci, Michel pour cette présentation claire, euh... j'ai envie de dire remarquable même. Euh, je voulais aussi – tu me permettras de le faire – remercier bien entendu notre DGS et l'ensemble des services qui ont travaillé d'arrache-pied pour pouvoir vous présenter ce DOB ce soir, à la fois la direction financière, la direction des achats, la direction des ressources humaines et tous les services qui au quotidien euh, travaillent dans cette Ville pour assurer un service d'extrême qualité à tous les Corbasiens.

MONSIEUR MICHEL MALTRAIT

Ouais, c'est... c'est moi qui ai le privilège de le présenter, mais j'aurais dû le faire avant toi, Alain, remercier les gens qui ont bossé pour le... sur le...

MONSIEUR LE MAIRE

C'est clair. Donc, je vous propose que nous débattions et euh... et on a un certain nombre d'interventions. Donc, je vais vous donner l'ordre. On va commencer par PS et apparentés, le PC, ELV, l'opposition, Renaissance et Ouverture citoyenne. Donc, Laurence, je te laisse la parole.

MADAME LAURENCE MOULIN

Monsieur le Maire, chers collègues, tout d'abord, merci à Michel MALTRAIT pour cette présentation et bien sûr, merci aux services de la Ville pour ce travail.

Le débat d'orientation budgétaire est un moment important de la vie municipale où les orientations de la majorité sont présentées, et ceci, en fonction du contexte national, voire international. Ce contexte d'après covid où l'économie mondiale et été impactée, conjuguée à la guerre en Ukraine qui dure depuis plus d'un an aboutit à une situation sans pareil. Les prix de l'énergie et des marchés agricoles se sont envolés. La croissance ralentit et l'inflation se généralise dans la plupart de pays. Corbas n'est pas située dans une bulle et toutes ces variations ont une répercussion sur nos finances. Notre gestion rigoureuse nous permet cependant d'y faire face, et ceci, sans dotation de l'État. La Ville ne reçoit effectivement plus aucune dotation contrairement aux autres villes comparables et ce manque à gagner est... représente 5 millions d'euros depuis 2014. Dans ce contexte, Corbas a su préserver ses dépenses de fonctionnement. Elles augmentent, certes, suite au covid, mais elles sont moins élevées que pour les communes de même strate. La dette par habitant, elle aussi, démontre la qualité de la gestion menée depuis 2008. Euh, on a donné... Michel a donné les chiffres tout à l'heure, avec une dette par habitant de deux... 216 € qui est bien... bien nettement inférieure aux... aux villes voisines.

Cette situation nous permet d'être sereins, de dégager des marges de manœuvre et d'entrevoir un emprunt pour nos projets à venir, mais de façon apaisée et raisonnée comme nous le faisons depuis trois mandats en matière de gestion publique. Notre proposition budgétaire s'inscrit dans une situation de hausse annoncée dans nos recettes de fonctionnement. Les produits des services devraient connaître une tendance stable en 2023, mais les produits des impôts seront en hausse. L'État a décidé pour 2023 de revaloriser les bases fiscales – nous l'avons vu tout à l'heure – de plus de 7 %. Ceci combiné à la revalorisation de la compensation de la taxe d'habitation devrait permettre à la Ville de recevoir plus de produits des impôts.

Mais rappelons une fois de plus, cette modification des bases est issue de la loi de finances pour 2023 et non d'une décision locale, car la majorité fait le choix encore cette année, de ne pas augmenter les taux d'imposition qui sont parmi les plus bas de la métropole pour les communes de même strate.

Au niveau des dépenses, les perspectives montrent une hausse liée – comme déjà évoqué – à l'augmentation de l'inflation des prix de l'énergie notamment. Les évolutions réglementaires en matière de ressources humaines vont également fortement impacter notre masse salariale. Elles sont listées dans le rapport, je ne vais donc pas les détailler. Je voulais juste souligner l'augmentation du point d'indice en 2022 et la hausse du SMIC.

Il y a aussi des décisions locales en matière de RH que je souhaite par contre évoquer. La municipalité a fait le choix d'augmenter de 2 € les tickets restaurant et de créer un forfait mobilité. Nous ne pouvons que nous réjouir de ces actions pour les agents municipaux, et j'en profite pour souligner leur investissement au quotidien. Nous maintiendrons notre soutien à la politique sociale portée par le CCAS au profit du service d'aide à domicile de nos anciens, des plus fragiles et du secteur de la petite enfance. Les évolutions réglementaires s'appliquant aussi pour les agents du CCAS et notamment, en place... la mise en place de la loi Ségur, l'aide de la Ville prendra en charge cette évolution.

En ce qui concerne nos investissements, l'année 2023, c'est l'année de livraison de la Maison médicale. Nous nous réjouissons de l'arrivée progressive des professionnels de santé : ostéopathes, cardiologues, psychologues et prochainement, d'autres professionnels donneront vie à ce projet. Depuis hier, les Corbasiens sont amenés à voter sur le nom de cette Maison médicale. Quatre noms de femmes d'exception sont proposés. Je vous les rappelle : Simone Veil, Gisèle Halimi, Françoise Dolto et Madeleine Brès. C'est l'occasion ce soir de mettre en avant notre nouvelle plateforme citoyenne, nouvel outil perman... permettant à chaque Corbasien de participer. C'est parfois plus facile comme démarche

que de venir à une réunion publique ou de participer à un conseil de quartier. Nous avons l'ambition de permettre à chaque Corbasien de donner son envie, de voter pour des projets. Il nous a semblé évident de commencer par le choix du nom de la Maison médicale, projet phare de notre mandat et bien évidemment, de proposer un nom de femme d'exception, la semaine des droits des femmes.

En matière d'investissement, nous continuons également comme chaque année, notre engagement en faveur de la transition écologique à hauteur de 1 million par an, notamment pour l'isolation de... l'isolation de nos bâtiments.

2023, c'est aussi la concrétisation du projet de rénovation de la place Charles de Gaulle. Après une grande concertation menée fin 2022 auprès des habitants, des enfants du périscolaire, des conseillers de quartier des Balmes, le projet avance et sera prochainement finalisé et proposé aux Corbasiens.

2023, c'est aussi le lancement de la rénovation du gymnase des Roses, projet estimé à 2 millions d'euros. C'est aussi les études pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire pour environ 3 millions d'euros qui seront en partie financés par des fonds privés dans le cadre du projet urbain partenarial voté au dernier conseil. Des classes supplémentaires pourront ainsi être prévues dans l'opération et cofinancées par le privé. Comme quoi, des fois, les promoteurs privés peuvent aussi participer à la vie de la ville.

Et comme chaque année, nous finançons des projets en matière de cadre de vie, de sécurité avec la vidéoprotection ou de la signalétique et investissons également pour nos enfants au sein des établissements scolaires et dans nos structures petite enfance.

Pour toutes ces raisons et pour continuer à développer nos projets, le groupe Socialiste et apparentés valide bien évidemment les orientations budgétaires proposées par la majorité et votera bien évidemment favorablement sur la tenue de ce débat d'orientation budgétaire. Je vous remercie.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci, Laurence. Et c'est Christiane PUTHOD.

MADAME CHRISTIANE PUTHOD

Oui. Alors, M. le Maire, M. l'adjoint aux finances, chers collègues, merci Michel. Euh, c'est pas simple hein, de... d'intervenir sur le budget. Enfin, ta responsabilité est compliquée mais facilitée par le travail, comme tu l'as dit, réalisé par les services. Mais rendre intelligibles des orientations budgétaires à l'ensemble des... des citoyens, c'est... c'est une... une opération qui est compliquée. Et donc, parce que le débat d'orientation budgétaire, c'est un moment clé euh, du débat public. Or, euh, c'est un moment essentiel qui rend aux citoyens, lisible ce débat d'orientation. Alors, c'est pas si simple que ça et... et je pense que c'est un défi démocratique à relever. Avec ton intervention ce soir, tu as commencé à... à bien expliciter les... à rendre les choses euh, intelligibles.

Alors, je... je rebondis sur ce que tu dis, Laurence, sans doute, notre plateforme de démocratie participative pourra aussi y répondre euh, ainsi que l'engagement des conseils de quartier. Faudra qu'on regarde le rôle de notre plateforme sur ces questions de budget, de... de... de... d'orientation, de décision, de propositions. Comme vous l'avez dit euh, tous les deux, le choc énergétique est là pour la ville et tous les Corbasiens. Les prix des denrées alimentaires de première nécessité flambent et le taux d'inflation atteint un niveau jamais atteint depuis 1985, et cela impacte la ville, mais aussi tous les Corbasiens. L'urgence aujourd'hui, c'est de protéger les Corbasiens. Et vous l'aurez noté, cette année, nous avons décidé de ne pas augmenter nos taux de fiscalité et ça fait d'ailleurs plusieurs années que c'est le cas. Alors, c'est pas le cas dans toutes les villes hein, euh, dans toutes les communes. Euh, nous avons une commune proche là qui... qui est à Mions, pour ne pas la citer, qui a décidé d'augmenter sa part communale de 12 %. Vous vous rendez compte ? On a 17 % de plus déjà, pour tout le monde et vous rajoutez 12. Quelle responsabilité quand même ! Voilà qui répond à l'opposition parce que j'ai vu ce matin qu'il y avait un questionnaire euh, en demandant : « Que va faire la majorité de vos impôts ? » Eh bah, la réponse, elle est là : « On va faire ce qu'on a à faire pour répondre aux besoins des Corbasiens sans pour autant augmenter la fiscalité communale. Ça, c'est important.

L'orientation budgétaire propose euh... de continuer à servir l'intérêt général et de défendre nos services publics de proximité. Vous savez, les services publics de Corbas, c'est une force, un atout et c'est l'identité de Corbas. Dans une situation où les risques de guerre et de surarmement sont au plus haut, où le temps installe des armes partout, euh, et joue au gendarme de la démocratie, les risques sont très lourds. Je pense bien sûr euh... à... au peuple ukrainien, mais aussi bien sûr à tous les... les humains

opprimés dans le monde et aussi au... au peuple palestinien. C'est pour ça que je me permets ce soir d'avoir un ap... un appel à la paix. Voilà.

Et puis alors, euh, sur un autre... voilà la guerre, la guerre, ça coûte et alors à ce moment-là, j'ai lu il y a... récemment euh... un article qui a été fait par Wa... Warren BUFFET, un milliardaire américain qui affirme, qui dit qu'il y a bien une guerre, une guerre des classes, et dit-il, « notre classe, celle des riches est en train de la gagner » contre les peuples. Voilà. N'est-ce pas, euh, vous avez vu aussi les *Échos* qui titrent « Aux abris, les citoyens ». Les profits explosent. Le patrimoine de 500 familles les plus riches de France est passé de 11... PIB en 2010 à 45 % en 2022. Dans une telle situation, le gouvernement fait le choix de faire payer le peuple et non les plus riches. Faire payer le peuple, c'est remettre en cause des acquis, il n'y a pas d'autre solution hein. Si on n'a pas trouvé les recettes du côté des finances et des... et des profits, eh bah il faut le prendre sur le dos des peuples et donc voilà, on remet... on met en cause les acquis tels que la sécurité sociale ou les retraites. Alors que depuis début janvier, les manifestations massives se multiplient contre la... la réforme de la retraite, celle de mardi dernier a rassemblé plus de 3 millions de personnes. Le gouvernement persiste et fait voter les 64 ans par la droite du Sénat, une droite décidément Macron compatible. Le vote d'hier est une véritable provocation. Faire voter la retraite à 64 ans par le Sénat, un 8 mars, journée internationale du droit des femmes, au moment où tout le monde dit, tout le monde sait, tout le monde le reconnaît, la réforme va être très dure. Les femmes vont payer le prix cher de la réforme des retraites. Donc hier, elles étaient nombreuses aussi pour dire qu'elles n'étaient pas d'accord. Et donc, une réforme juste aurait consisté à taxer les produits financés, à lutter contre la fraude fiscale et d'augmenter les salaires et notamment celle des femmes parce que les économistes ont prouvé que l'égalité des salaires homme-femme permettrait de faire rentrer plusieurs millions dans les caisses de la sécurité sociale...

MONSIEUR ERACLAS

Milliards.

MADAME CHRISTIANE PUTHOD

Milliards dans les caisses de la sécurité sociale et euh, pour les retraites. Donc, notre groupe réaffirme sa solidarité aux luttes en cours et à venir. Et... et je dirais très simplement, la retraite à 60 ans, bah on s'est battus pour la gagner et naturellement, on se battra pour la garder.

Mais revenons à notre débat, encore qu'on n'était pas très éloignés. Nous avons tous noté que l'État n'a pas décidé de donner plus de moyens financiers aux communes. C'est même l'inverse. Tu as parlé de... de Cahors, tu as parlé de... du contrat de... de confiance, etc., il y a quand même des risques d'une mise sous tutelle des communes. Tu as bien fait d'alerter. Rien n'est sûr en la matière. Donc, n'a pas décidé de donner des moyens supplémentaires aux communes et pour Corbas alors, nous faisons avec parce que nous, nous n'avons rien. Donc, et on fait avec, mais je voudrais dire avec beaucoup de volontarisme, de rigueur de gestion qui vont nous permettre une montée en charge pour la réalisation des projets structurants du mandat, en réponse à la demande croissante des services publics rendus aux usagers. Nous poursuivons nos investissements alors que je qualifierais d'ambitieux. Quand j'ai lu le titre du *Progrès* sur Mions en me disant : « Mions, des projets d'investissement ambitieux », mais j'ai dit : « Mais et nous à Corbas ? » Et j'aimerais que le *Progrès* reprenne. On a vraiment euh, une ambition dans nos investissements. Alors, je...

MADAME CHRISTIANE PUTHOD

Alors, je suis en train de dire pourquoi ambitieux ? Bah, vous l'avez entendu, la Maison médicale, ça y est, c'est livré, mais ça, c'est plus un projet, c'est... c'est devenu structurant, un... un projet phare du mandat qu'on va d'ailleurs bientôt inaugurer. Mais le réaménagement de l'école Jacques Prévert et du restaurant scolaire ? La rénovation de la place Charles de Gaulle, la poursuite du PPI sur la transition énergétique, 1 million d'euros par an ? La rénovation du gymnase des Roses, 2 millions d'euros ? Et des projets liés au cadre de vie et du patrimoine et la poursuite de cofinancements des projets de logements sociaux. Et sur cette question, nous ne céderons pas malgré les outrances auxquelles se livre l'opposition, nous continuerons parce que c'est important et que cette dette SRU, il va bien falloir qu'on... qu'on arrête de la payer un jour ou l'autre, mais pour ça, faudra tenir nos engagements. Donc voilà, des investissements également liés, et c'est important, je... je... je le dis, à la sécurité, à la tranquillité des

Corbasiennes et Corbasiens. Et j'invite les Corbasiens à découvrir euh, tout ce qu'on va faire, euh... parce que c'est... c'est vraiment très important et c'est pas très connu et c'est tellement caricaturé quelquefois dans les propos de l'opposition que c'est important de lister tout ce que la Ville va faire pour les Corbasiens.

Donc, quant aux ré... aux dépenses réelles de fonctionnement, vous l'avez vu, vous l'avez dit, avec des perspectives d'augmentation très forte hein, dont j'ai parlé en début de mon intervention sur l'énergie et l'alimentation sans pour autant, sans pour autant – vous l'aurez noté – compromettre nos politiques publiques avec notamment une hausse pour maintenir les subventions aux associations et ce n'est pas rien. Et ce n'est pas rien. Et répondre aux besoins des usagers au CCAS dans l'accompagnement social renforcé, tu l'as dit, Michel.

Quant aux ressources humaines, nous poursuivons notre politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences tout en notant qu'il va être de plus en plus difficile malgré les efforts des personnels, que je salue aujourd'hui hein, euh, de poursuivre en mode dégradé parce que... parce que... on... on fait ce qu'on peut, on fait du mieux. Les personnels se... vraiment, font un... un... un travail extraordinaire, mais... mais pour autant euh... euh, si nous prenons l'engagement de préserver le périmètre et la qualité des services publics, bah il faudra bien embaucher, mais bon, il faut avoir les moyens pour ce faire. Voilà ce que je voulais dire.

Et puis je conclus par ce quoi j'ai commencé, comme Laurence l'a dit, dès le 11 mars, nous mettons en... en place une plateforme numérique de démocratie participative afin que chaque Corbasienne et Corbasien donne son avis. Gageons pour que le débat d'orientation 2024 – je me projette – et le budget 2024, cela donnera lieu à un foisonnement d'idées des citoyennes et des citoyens Corbasiens, à des propositions et que ces moments forts de la démocratie deviennent un moment citoyen essentiel.

MONSIEUR LE MAIRE

Très bien. Merci, Christiane. Je vais désormais passer la parole à EELV.
Véronique.

MADAME VÉRONIQUE GIROMAGNY

Oui, c'est M. Vivien GATCHUESI FEGUENG qui va faire l'intervention.

MONSIEUR LE MAIRE

Vivien, c'est à toi.

MONSIEUR VIVIEN GATCHUESI-FEGUENG

Merci. Monsieur le Maire, mes chers collègues, mesdames mess... mesdames et messieurs, l'actualité politique relative à la réforme des retraites nous oblige à avoir une pensée et un soutien à l'attention de tous les actifs/actives et non actifs et non actives qui euh, actuellement sont vent debout contre la réforme injuste que veut nous imposer la majorité présidentielle et ses alliés. Au lendemain de la journée internationale de défense des droits de femmes, nous souhaitons rappeler et saluer leur... leur... leurs apports essentiels dans l'enrichissement de notre pays ainsi que les différentes énergies qu'elles déploient dans les activités quotidiennes et bénévoles.

Les prévisions budgétaires sont construites à partir des outils et de la doxa qui gouvernent le monde avec le paradigme économique du capitalisme financier, de la mondialisation dite heureuse. Cette... cette soi-disant mondialisation heureuse est à l'origine de la majorité des catastrophes humaines, sociales, économiques et écologiques que traversent différentes sociétés et territoires. La pandémie du covid-19 a contraint au ralentissement de l'économie mondiale, pourtant permettant aux individus de se poser des questions pertinentes relatives au sens de leur vie. Ce ralentissement qui s'est parfois traduit par l'arrêt des logiques productivistes a également permis de montrer la réalité des métiers essentiels tels que l'enseignement, le ménage, la santé, la protection et la sécurité, les auxiliaires de vie, les hôtesses de caisse, la fonction publique, etc. Et surtout les métiers non véritablement essentiels qui s'arrogent au quotidien des avantages et des honneurs indus. La croissance, la productivité, la rentabilité, le dividende, le profit, l'inflation sont autant de notions chères à la doxa qui ne valorisent pas l'individu pour ce qu'il est, mais uniquement pour sa force de travail qui n'est malheureusement pas toujours rémunéré à sa juste valeur.

En effet, cette doxa considère l'humain comme un paramètre variable, permettant de rentabiliser au

maximum ses profits. Elle prône l'agilité, le déplacement, la mobilité des ressources financières et des moyens de production à travers les territoires pour mieux asservir l'humain afin d'augmenter les dividendes que quelques actionnaires, euh, quelques... d'augmenter les dividendes de quelques actionnaires au détriment de la majorité et de l'intérêt général. Le PIB, produit intérieur brut, est l'indicateur économique de la mesure de la production des richesses. La part de l'activité industrielle représente 9 % du PIB, ce qui met en exergue la France, une France désind... désindustrialisée. Le PIB intéresse essentiellement la production des biens et des services marchands, ce qui exclut le fait, toutes les activités de lien social et de la famille. Ne sont-elles pas aussi productrices de ri... de richesses ? Nous pensons qu'elles sont le terreau fertile et utile pour toutes les activités économiques marchandes vertueuses.

La production, un concept qui doit être analysé ou apprécié au regard de la nature des circuits mis en œuvre. L'actuel paradigme économique valorise les circuits longs qui sont exclusivement animés par les grands groupes ou multinationales évoluant généralement dans la ligue des marchés de capitaux tels que le CAC40, et qui alimentent la sphère d'une économie toujours plus financiarisée. Ces circuits longs sont le berceau de la spéculation et par conséquent, de l'inflation, ce qui fragilise depuis plusieurs décennies, l'économie réelle qui est en grande partie animée par les... les petites et moyennes entreprises, PME, les très petites et moyennes entreprises, TPE, coopératives et les acteurs publics dont les collectivités territoriales.

Par contre, divers acteurs locaux remettent au goût du jour des pratiques anciennes qui valorisent les circuits courts via des entrepreneurs du réel sous statut d'associatif, coopératif et sociétal. Les PME et TPE qui font nos territoires trouvent un nouveau souffle et notre commune n'est pas en reste. Les emplois qui sont générés par ces entreprises du réel sont généralement non délocalisables et adossés à une réalité de territoire qui prend en compte ses spécificités.

Concernant le local, à savoir notre commune, Corbas est trois à quatre fois moins endettée que les villes de la même strate, une dette non soumise aux outils de spéculat... de la spéculation, la dette est saine. Corbas dépense moins par habitant que les villes de strate comparable de notre métropole, ce qui traduit une gestion municipale bonne au regard des services de qualité rendus à la population. Malgré les différentes réformes de l'État qui ont réduit les leviers de recette des collectivités, dont la taxe d'habitation, Corbas reste une commune avec un taux d'imposition des plus faibles. Il faut relever la contribution importante de nos zones... de notre zone industrielle aux recettes de la Ville. Des opérations pluriannuelles d'investissement sont en cours avec un accent sur les travaux relatifs aux enjeux climatiques, environnementaux, sociaux et d'accès aux droits de notre siècle. Corbas est considérée comme riche au regard de critères, d'où l'absence des aides de l'État. Le personnel municipal assure efficacement les différentes missions de service public avec un budget légèrement en dessous de la moyenne de celui des villes de la même strate. Nous souhaitons et encourageons au renforcement des compétences des agents, à une adaptation efficiente des ressources humaines aux enjeux climatiques, environnementaux, énergétiques et sociaux.

Le dialogue social pour les écologistes est un enjeu central dans la gestion des ressources humaines. Avec la mise en place du comité social territorial, nous souhaitons un renforcement de la qualité du management ainsi que l'évolution et la sécurisation des parcours professionnels pour favoriser le bien-être au travail et l'épanouissement de chaque agent et agente de notre collectivité.

Corbas a une capacité de refinancement bien meilleure que celle des villes de la même strate, ce qui nous a, par exemple, permis de réaliser un projet de grand intérêt qu'est la Maison médicale. Les perspectives pour 2023 sont une... sont dans une trajectoire positive. Une augmentation de la section de fonctionnement du budget de 15 %, une stabilité de la section d'investissement du budget, une baisse des charges financières. Ce débat d'orientation budgétaire traduit la réalité de l'activité municipale pilotée par notre direction générale et les différents services sous sa responsabilité.

Le groupe écologiste approuve le débat d'orientation budgétaire présenté par notre majorité et s'a... s'associe à la majorité pour pouvoir justement le défendre. Merci pour votre attention.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci, Vivien. C'est à l'opposition. Qui prend la parole ?

MONSIEUR MORINON

Merci, Monsieur le Maire. Chers collègues, euh, en 2021, c'était euh, la faute au covid, en 2022, la faute

à Poutine, en 2023, c'est l'inflation, en 2024, c'est la faute à Rousseau et puis après Voltaire, enfin vous connaissez la chanson, M. MALTRAIT, vous qui aimez chanter. Euh, toujours autant de justifications hein, pour justifier l'inaction, voilà. Nous aurions pu presque faire un copier-coller de notre intervention de l'an dernier sur le budget 2022. On est sur de la gestion bon père de famille. C'est comme ça que les membres de votre équipe le définissaient à une certaine époque pas si reculée que... que cela. Louis Lumière en a d'ailleurs fait un film hein. Euh, c'est comme ça que euh, dans la situation de l'arroseur arrosé, euh, vous êtes dans la position aujourd'hui de celui que vous aviez critiqué il y a quelques années. Mais voyons plus dans le détail. Pas trop, car il y a... il y a une... il y a une longue intervention plus tard pour remettre l'église au milieu du village euh, sur quelques notions mathématiques qui ne sont pas maîtrisées par tout le monde, et je laisserai mon... mon collègue euh, M. ERACLAS passer au tableau avec une craie pour éclairer votre majorité.

Tout d'abord, en investissement, pas de projet structurant hein. Nous investissons moins que les autres villes. Les projets qui sont portés dans le budget en fait, sont les... les projets de... du... du mandat précédent hein, de... de M. TALBOT.

MADAME PUTHOD

En gros, c'est la galère.

MONSIEUR MORINON

À ce su... enfin, vous... vous avez une... une remarque ? Vous avez la parole, non ? Ah, pardon.

MONSIEUR LE MAIRE

Je vais me permettre de vous répondre.

MONSIEUR MORINON

Bah vous, vous pouvez.

MONSIEUR LE MAIRE

Ouais, ouais, bien sûr.

MONSIEUR MORINON

Euh, donc, les projets qui sont portés euh, dans ce budget sont ceux du mandat précédent. La Maison médicale, enfin, ou plutôt la maison des professions libérales hein, puisqu'à notre connaissance, il y a toujours pas de médecin généraliste, d'ailleurs il faudrait peut-être changer euh... l'approche hein, et regarder à la création d'un centre médical plutôt où la collectivité pourrait proposer des emplois de médecins salariés. Je ne sais pas si vous avez exploré le sujet, mais à près de 3 millions d'euros investis pour ne pas pouvoir se faire soigner un rhume, ça fait tout de même cher le... euh, pour le contribuable qui, même s'il espère ne jamais être malade, paye quant à lui, chaque année, ses impôts.

Sinon, il y a la pre... la place euh, Charles de Gaulle. Effectivement, c'est un endroit stratégique à Corbas qui est bien connu de nos services en charge de l'ordre public et de la délinquance. D'ailleurs, le pauvre Charles, ça doit lui faire mal au képi, hein. Espérons que le projet puisse redorer son image, à la place, pas à Charles qui lui n'en a pas besoin.

Et l'extension de l'école Jacques Prévert, effectivement hein, mais pourquoi ? Parce qu'en fait, vous voyez Corbas comme une ville de 20 000 habitants pour arriver aux 25 % de logements sociaux et ne plus payer la taxe de la loi SRU comme on vient de nous le rappeler notre cher collègue du groupe communiste, on l'a bien compris.

Ensuite, nous accumulons encore les excédents des budgets passés non dépensés, année après année pour financer une foulditude de microdépenses sans réel projet destiné au cadre de vie des Corbasiens. On est un peu dans le rebouchage des trous de la chaussée en fait hein. Parce qu'en faisant de l'autofinancement comme vous le faites, vous avez malheureusement raté le coche de l'emprunt à taux faible et à taux fixe qui aurait pu faire porter une partie de l'inflation à des banques, mais pas aux contribuables. Pschit, c'est trop tard. Et voici des rénovations d'équipements par-ci par-là, bref, rien qui casse trois pattes à un canard. Le changement dans Corbas, pour faire référence à une formule bien connue, c'est pas maintenant. Le changement d'ailleurs, c'est pas votre politique budgétaire hein, qui le porte, c'est pas une politique que les groupes de votre majorité NUPES et affiliés ne manqueront pas

d'applaudir et l'ont pas... l'ont déjà fait dans un autosatisfécit sur votre volontarisme. Non, c'est beaucoup plus simple et cynique que ça malheureusement, et les Corbasiens le voient bien et ils sont pas dupes hein. Ce sont les permis de construire que vous délivrez aux promoteurs immobiliers pour construire des immeubles, c'est le taux de logements sociaux que vous imposez qui vont durablement changer la ville et son cadre de vie.

D'ailleurs, il manque une analyse dans le DOB hein, M. MALTRAIT, vous n'en avez pas parlé, une analyse que vous semblez vouloir cacher. Quel est l'impact dû à l'augmentation des logements sociaux sur les finances de la commune en faisant le ratio recettes nouvelles sur dépenses nouvelles. On aimerait bien connaître la projection parce qu'en gardant bien, aujourd'hui, vous demandez au contribuable de payer 100 via les impôts alors que vous dépensez 70, car le budget de fonctionnement est surestimé de 20 à 30 % hein. Et il est réinjecté dans le budget d'investissement, c'est futé. Sauf que les dindons de cette mauvaise farce, c'est les Corbasiens qui, comme bon nombre de Français, ont besoin de pouvoir d'achat. Vous les paupérisez en dégradant leur qualité de vie puisque vous n'investissez pas à la hauteur de leur contribution.

Et puis, parlons de l'effet ciseau sur le fonctionnement. On en parle, mais on n'apporte pas de solution. Pschit encore. Au fait, quelles sont les nouvelles de cette Maison citoyenne promise l'année dernière ?

MONSIEUR LE MAIRE

« Pschit », c'était pas Chirac, non ?

MONSIEUR MORINON

Pardon ?

MONSIEUR LE MAIRE

« Pschit », c'était Chirac, non ? Cet effet pschit. Ouais. C'est ce que vous faites là.

MONSIEUR ERACLAS

C'est Véronique. Véronique GIROMAGNY la semaine dernière.

MONSIEUR LE MAIRE

Continuez, Monsieur.

MONSIEUR MORINON

Merci. Pschit encore. Au fait, quelles sont les nouvelles de la maison citoyenne donc ? Pschit aussi ! Arrêtons là donc et espérons que ça vous donne de bonnes pistes pour présenter la prochaine fois un budget à la hauteur des enjeux de la Ville et de ses habitants, car à date, il est tout de même regrettable de constater que la majorité n'a pas su régler les problèmes locaux, ni conserver le cadre de vie agréable pour les citoyens. Nous vous invitons une fois encore, à vous refocaliser sur l'intérêt général et les Corbasiens en investissant dans des projets qui améliorent leur qualité de vie et pas le contraire. Je vous remercie.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci. Je vais donner la parole à Éric MAILLET, Renaissance.

MONSIEUR ERIC MAILLET

Monsieur le Maire, chers collègues élus, merci tout d'abord pour la qualité et la pédagogie de ce document. Alors, dans un contexte général post-covid et un an après le démarrage de la terrible guerre en Ukraine, la France s'en sort économiquement plutôt mieux que ses voisins et déjoue les scénarios les plus pessimistes, que ce soit sur le chômage, la croissance, même fragile ou bien l'inflation, les résultats sont meilleurs qu'envisagés. Pour autant, même si on fait mieux, l'inflation est un sujet effectivement à l'échelle de chacun de nos foyers et également au niveau municipal. La période est compliquée pour les Corbasiens. La bonne nouvelle est qu'il n'est pas envisagé d'augmentation des taux d'imposition, ce que nous soulignons et soutenons totalement. Cette orientation budgétaire montre que malgré les divic... difficultés conjoncturelles qui ne manquent pas de toucher Corbas, le recours à l'emprunt n'est pas envisagé grâce à une excellente capat... capacité d'autofinancement. Pas de recours à de nouveaux

emprunts signifie poursuite du désendettement de la Ville sur de très anciens crédits, ce qui nous porterait, fin 2023, à un endettement d'à peine plus de 200 € par Corbasien, soit cinq fois moins que la moyenne des Lyonnais métropolitains. Et dans tout cela, pas de baisse du service rendu au public, avec une masse salariale dimensionnée aux besoins de la population, même si on connaît les difficultés récurrentes à pourvoir certains postes.

Les associations ne sont pas en reste et voient leurs subventions maintenues au niveau des années précédentes.

Tout cela pour dire que le niveau de service rendu aux Corbasiens, au sens large, reste au même niveau d'exigence. Ce qui est important est que cette bonne gestion au quotidien ne se passe pas au détriment de nouveaux projets et d'un niveau d'investissement ambitieux.

Tout a été présenté ici. J'entends l'opposition qui nous parle de microdépenses. Je vois des lignes budgétaires à plusieurs millions d'euros. Si c'est de la microdépense, écoutez, je ne sais pas où vous voulez dépenser des dizaines de millions d'euros, à priori, de votre côté, mais ça ne me paraît pas être de la microdépense. Ça me paraît effectivement être ambitieux.

Permettez-moi, à mon niveau, un peu égoïstement, de souligner l'investissement pour la vidéosurveillance qui va enfin aboutir concrètement cette année et qui n'est pas d'une paille non plus, à hauteur de plus de 600 000 €.

Pour conclure et faire court et ne pas paraphraser tout ce que Michel nous a une nouvelle fois présenté magistralement, notre groupe soutient sans réserve cette proposition d'orientations budgétaires qui est un équilibre entre bonne gestion, maintien du niveau de service et projet ambitieux d'investissement. Merci.

MONSIEUR ERACLAS

Un petit mot sur les retraites, Monsieur MAILLET ?

MONSIEUR LE MAIRE

Merci, Éric.

MONSIEUR ERACLAS

Un petit mot sur les retraites ?

MONSIEUR LE MAIRE

S'il vous plaît, Monsieur ERACLAS, je ne vous ai pas donné la parole. Monsieur ERACLAS, s'il vous plaît.

Donc, pour poursuivre et terminer ces intentions, ouverture citoyenne, Yves MONTANGERAND.

MONSIEUR MONTANGERAND

Alors, je... je suis bien embêté parce que maintenant qu'on a fait le tour et quand on passe le dernier, je pourrais, à ma dernière ligne qui disait : « Notre groupe votera et suivra l'orientation de... de ce débat d'orientations budgétaires. »

Mais comme je veux dire, on a passé quand même un peu de temps à rédiger quelque chose, eh bah, on va faire de la redite pour beaucoup de choses.

Donc, Monsieur le Maire et chers collègues, notre groupe tient à remercier les services et Monsieur MALTRAIT pour la présentation du budget 2023 qui vient de nous être faite.

La conjoncture d'inflation actuelle qui fait suite à deux années de Covid et la guerre en Ukraine n'est pas favorable à la Commune ni aux Corbasiens, mais avec une gestion très rigoureuse, nous a... nous allons conforter nos services publics sans pour cela augmenter les bases d'imposition communale, comme... pas comme certaines villes proches de ne... de nous, comme Mions, à plus de 12 %.

Malgré la suppression... bah oui !

MONSIEUR MONTANGERAND

Malgré la suppression des aides de l'État, le désendettement prévu de notre commune est encore très important. Notre groupe se félicite des points suivants :

- Des avancées significatives envers le personnel, avec l'augmentation du point, la revalorisation des tickets restaurants, la création du forfait mobilité durable et la consolidation du plan de formation.
- Le maintien du soutien aux associations sportives, cultures et autres avec même un soutien plus important pour les clubs de haut niveau et une bourse pour les sportifs d'excellence qui font résonner Corbas en dehors de nos frontières communales.
- Le projet important à venir de modernisation de nos équipements, les Roses, le Prévert, place Charles-de-Gaulle, même si nous pourrions aller encore plus vite, les budgets conséquents réservés pour la diminution éne-... diminution – pardon – énergétique sur la commune.
- Le soutien au CCAS et au service dédié aux plus démunis reste une priorité de votre majorité.
- La sécurité de tous n'est pas oubliée, avec l'ajout de caméras de surveill-... de vidéosurveillance et la collaboration sans faille de notre police municipale avec la gendarmerie pour le bien-être de tous les jours.

Nos regrets se portent encore sur une dépense que nous aimerions voir disparaître rapidement. Je parle évidemment des pénalités de la loi SRU. Malgré une urbanisation maîtrisée, notre déficit est encore grand, mais nous partons de très loin au vu de l'inaction sur ce sujet d'une certaine majorité président-... précédente.

Notre groupe soutient les orientations prises et votera ce débat d'orientations budgétaires. Merci.

MONSIEUR LE MAIRE

Très bien. Merci, Yves. Moi, je voulais juste faire en deux mots. Ce sont les gens de l'opposition, ceux-là mêmes qui avaient soutenu dans leur programme électoral la réalisation ici même, à 50 m en face, d'un parking, je n'ose même pas dire, surdimensionné, où on nous prévoyait quatre ou cinq niveaux. Quel intérêt, c'était le...

MONSIEUR LE MAIRE

S'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît.

(Propos hors micro.)

MONSIEUR LE MAIRE

Mais si si, vous étiez sur cette liste, vous avez soutenu ce projet.

MONSIEUR ERACLAS

Quatre ou cinq niveaux, 25 niveaux même !

MONSIEUR LE MAIRE

S'il vous plaît, s'il...

MONSIEUR ERACLAS

Vous dites n'importe quoi, Monsieur le Maire.

MONSIEUR LE MAIRE

C'est vous qui dites n'importe quoi ! S'il vous plaît !

Et deuxième point, ce sont ces gens-là même qui nous lançaient des... des campagnes de com' sur une prétendue navette qui n'était ni plus moins que la navette Navya. Je voulais simplement rappeler sur le sujet, c'était les deux e-... les deux propositions qui nous étaient faites, hein ! Qui nous étaient faites... qui étaient faites aux... aux Corbasiens et aux Corbasiennes et que sur ce sujet, la fameuse navette Navya, dont on nous avait des tas de... des tas de propositions sur les vertus de cette navette, je voulais simplement signaler qu'il y a quelques jours, hélas, la société a déposé le bilan. Voilà, c'était juste l'aparté que je voulais faire, mais je pense qu'il a du sens. Non !

MONSIEUR ERACLAS

Non, Monsieur le Maire, je veux répondre à tout ça. La navette... la navette...

MONSIEUR LE MAIRE

Tout ça, je viens de vous donner... la parole pendant 10 min

MONSIEUR ERACLAS

... la navette existe.

Non non non, mais attendez !

MONSIEUR LE MAIRE

C'est simplement la réalité...

MONSIEUR ERACLAS

Vous pouvez vous pas...

MONSIEUR LE MAIRE

... vous étiez candidat en treizième position point barre !

MONSIEUR ERACLAS

Mais non ! Vous, vous dites... n'importe quoi ! 25 étages, d'où vous avez sorti ça ? D'où vous avez sorti que la na-... les navettes, c'est avec cette boîte-là ? ...

MONSIEUR LE MAIRE

Vous avez dit quatre à cinq étages, Monsieur ! Quatre à cinq étages !

MONSIEUR ERACLAS

N'importe quoi ! Mais c'est... ça aussi, c'est n'importe quoi !

MONSIEUR LE MAIRE

C'est bon, c'est bon.

MONSIEUR ERACLAS

Vous dites n'importe quoi, Monsieur le Maire ! Pardon de vous le dire, mais...

MONSIEUR LE MAIRE

Pardon ? Pardon ?

MONSIEUR ERACLAS

Vous dites n'importe quoi sur notre sujet. Vous vous portez... vous portez...

MONSIEUR LE MAIRE

Moi, je dis n'importe quoi ? Vous voulez que je vous les dé- ...

MONSIEUR ERACLAS

... la voix sur notre programme...

MONSIEUR LE MAIRE

... les dépliants, les dépliants, je veux dire, publicitaires ?

MONSIEUR ERACLAS

Bien sûr !

MONSIEUR LE MAIRE

Presque ?

MONSIEUR ERACLAS

Bien sûr ! On pourrait regarder.

MONSIEUR LE MAIRE

Que vous présentiez aux Corbasiens. Maintenant, vous le savez bien.

MONSIEUR ERACLAS

On peut les regarder, Monsieur le Maire.

MONSIEUR LE MAIRE

Vous le... vous le savez bien.

MADAME PUTHOD

Alors, Monsieur ERACLAS, vous avez le droit, vous avez le droit d'être en colère ou... ou mécontent, mais je vous en prie, respectez le Conseil Municipal et intervenez quand on vous donne la parole. Merci.

MONSIEUR ERACLAS

Madame PUTHOD, s'il vous plaît !

MONSIEUR LE MAIRE

Parole... s'il vous plaît, je vais laisser la parole à Michel MALTRAIT qui voulait simplement faire une petite précision qui sera forcément de bon aloi, je présume ?

MONSIEUR MALTRAIT

Oui. Non non, je vais être très très rapide. Je... vous avez dit : « Les Corbasiens le voient bien. » Alors moi, je dis : « les Corbasiens l'ont bien vu ».

MADAME GAUSSUIN-PISKULA

Ce n'était pas prévu, ça, l'intervention de Monsieur MALTRAIT.

MONSIEUR MALTRAIT

Je suis en charge de la présentation du DOB. C'est l'usage que la personne... qui est en charge répondre.

MADAME MOULIN

C'est sa délégation !

(Brouhaha.)

MONSIEUR MALTRAIT

Michel, tu as la parole. Monsieur, taisez-vous, s'il vous plaît. Je laisse la parole...

(Brouhaha.)

MADAME MOULIN

Ah, c'est pi... c'est de pire en pire ! C'est de pire en pire.

MONSIEUR MALTRAIT

Bon, les... les Corbasiens... les Corbasiens se sont déjà prononcés, il me semble, il y a deux ans. Vous dites qu'ils verront bien, mais ils ont déjà vu, ils se sont prononcés. Et puis, on verra bien comment ils se prononcent dans trois ans, hein ? Laissons-les montrer eux-mêmes comment...

Et puis là, vous m'avez à la fois rassuré, la... la mauvaise foi est constante, je vous retrouve. Ça ne me surprend pas. Et un peu déçu parce que je m'attendais franchement à ce que vous demandiez une baisse des taux d'imposition. Vous avez raté un truc, là !

MONSIEUR MORINON

Vous avez mal lu le post Facebook que Madame PUTHOD a fait ce matin.

MONSIEUR MALTRAIT

Je ne vous lis pas.

(Légère coupure audio.)

MONSIEUR LE MAIRE

Michel.

(Brouhaha.)

MONSIEUR LE MAIRE

Il faut quand même qu'on le... qu'on le vote ce rapport, cette présentation.

MONSIEUR MALTRAIT

En conséquence et compte tenu de l'avis favorable de la Commission municipale du 27 février 2023, il est proposé au Conseil Municipal de débattre des orientations budgétaires pour l'année 2023, en considération du rapport exposé ci-dessus, d'approuver la tenue du débat d'orientations budgétaires au vu du rapport proposé ci-dessus et dire... et de dire que le ra-... présent rapport sera mis à la disposition du public, s'il veut bien aller le voir à l'Hôtel de Ville et sur le site internet de la Ville, à ses horaires d'ouverture habituelle, dans les 15 jours suivant la tenue du débat d'orientations budgétaires. Que le public aille lire.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci. Je vous propose que nous le mettions au vote et qui est pour ? Je vous remercie, unanimité.

Adopté à l'unanimité

3) GYMNASSE DES ROSES : UNE VISION EN VOLUME

MONSIEUR LE MAIRE

Sujet suivant, je vais donner la parole à Eddie BREVALLE. Gymnase des Roses : Une vision en volume. Eddie, c'est à toi.

MONSIEUR BREVALLE

Bonsoir, Mesdames, Messieurs. Donc, prochainement, dans les prochaines semaines, des travaux de rénovation et de réhausse vont se dérouler sur le gymnase des Roses, mais ceci nécessite que des modifications juridiques soient apportées à la gestion de ce tènement.

En effet, ce gymnase fait partie du domaine public, ce qui rend incompatible avec l'origine de copropriété sous l'empire duquel il est placé actuellement.

Aussi, je vous propose donc de diviser la parcelle entre la Ville et le second propriétaire, ainsi que le bâtiment, de sorte que les lots soient tout à fait indépendants juridiquement des uns aux autres.

Ces divisions permettront ainsi, par ailleurs, la détermination de servitudes de passage, de servitudes de surplomb et de servitudes d'ancrage souterrain au profit de la commune.

MONSIEUR LE MAIRE

Très bien. Je vous propose que nous le mettions au vote. Qui est pour ?

MONSIEUR BREVALLE

Non, mais je n'ai pas...

MONSIEUR LE MAIRE

Ah, tu n'as pas lu...

MONSIEUR BREVALLE

Non, je pensais qu'il y avait des interventions.

MONSIEUR LE MAIRE

Ah non, mais je croyais que...

MONSIEUR BREVALLE

Non non.

MONSIEUR LE MAIRE

Oh, excuse-moi ! Est-ce qu'il y a des... des questions ? Des... il n'y avait pas d'intervention, mais est-ce qu'il y a des questions ? Mais c'est bon, Eddie. Vas-y, je t'en prie.

MONSIEUR BREVALLE

Merci. Vu l'avis f... vu l'avis favorable de la Commission municipale permanente du 27 février 2023, en conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la sortie de la copropriété et des divisions telles que décrites au rapport. D'approuver l'attribution et la constitution de servitudes de passage, de surplomb et d'ancrage souterrains au profit de la commune. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes relatifs à cette opération.

MONSIEUR LE MAIRE

Je vous propose que nous le mettions au vote. Qui est pour ? Je vous remercie, unanimité.

Adopté à l'unanimité

4) ACQUISITION D'UN TERRAIN AU 14, RUE DU CHAMP BLANC PAR VOIE DE PRÉEMPTION

MONSIEUR LE MAIRE

Sujet suivant, Eddie BREVALLE, Acquisition d'un terrain au 14, rue du Champ Blanc par voie de préemption, Eddie.

MONSIEUR BREVALLE

Suite à une déclaration d'intention d'aliéner se rapportant à la vente d'un terrain – donc, vous pouvez voir sur le plan derrière moi – situé au 14 rue du Champ Blanc. La Municipalité a donc demandé à la Métropole de Lyon d'exercer son droit de préemption au bénéfice de la Commune, afin d'acquérir ce bien.

Le terrain concerné présente une superficie totale de 1 855 m² et comprend une maison de deux niveaux d'une surface utile de 182 m² et de dépendances diverses à usage de garage et d'atelier d'une surface totale au sol d'environ 130 m².

Le prix d'acquisition de ce bien est de 575 000 €.

Cette acquisition entre dans l'accomplissement par la Ville des objectifs légaux de production de logements sociaux définis par la Préfecture, en application de la loi SRU au volet habitat du plan local d'urbanisme et du contrat de mixité sociale signé entre l'État, la Métropole de Lyon, les représentants des bailleurs et la municipalité.

Un arrêté de préemption a donc été signé, le 26 décembre 2022, et la Métropole demande aujourd'hui à la Ville de signer la promesse d'achat jointe au rapport et de verser la somme de 575 000 € avant le 20 mars 2023.

Par ailleurs, les conjoints SARICA, propriétaires du terrain souhaitent en disposer encore quelque temps la jouissance via la signature à leur profit d'une convention d'occupation temporaire qu'on proposera de signer jusqu'à la fin de l'année 2023.

MONSIEUR LE MAIRE

Y a-t-il des questions ? Il y a une intervention ? Deux interventions même. Je vous en prie, donc l'opposition et le PS qui fait une intervention. Qui la fait ?

MONSIEUR MORINON

Je, je fais l'intervention...

MONSIEUR LE MAIRE

Je vous en prie.

MONSIEUR MORINON

... pour notre groupe. Enfin, vous savez le... le mot du... de la précédente intervention, c'était « pschitt ». Le mot de cette intervention, ça sera « enfin ». Enfin, une fois n'est pas coutume, enfin, on dirait que vous écoutez la rumeur corbasienne. Enfin, vous semblez prêter l'oreille à la rumeur des honnêtes corbasiens. Enfin, le bon père ou la bonne mère de famille suscite votre intérêt. Enfin, ceux qui sont à Corbas pour pouvoir profiter d'un cadre de vie agréable et qui comptent sur cette assemblée pour le préserver retrouvent de l'espoir.

Avec cette délibération, vous avez enfin l'occasion de donner tort à tous ceux qui croient que votre majorité NUPES et Affiliés n'est là que pour dégrader la qualité de vie de ceux qui sont là. Vous savez, ceux-là mêmes qui vivent avec une grue au-dessus de leur maison ou qui vont avoir des dizaines de logements avec vis-à-vis subis, ou encore ceux qui apprennent par surprise que leur logement est entouré par un gigantesque programme immobilier et qu'une impasse va se transformer en une rue desservant des dizaines de logements à quelques ce-... à quelques mètres de leur fenêtre. Pire encore, et c'est trop tard pour cela, malheureusement, ceux qui ne se projettent plus sur la commune, car votre politique d'urbanisme en correspond plus à ce qu'ils sont venus chercher en venant vivre à Corbas. On ne peut leur donner tort. Il suffit de regarder la Ville en ce moment, les immeubles poussent comme des champignons. C'est donc avec une grande émotion que nous vous adressons nos félicitations pour cette préemption.

Si vous avez donc entendu que les Corbasiens disent et ce que l'on essaye de vous transmettre avec pugnacité et parfois insistance au sein de cette assemblée, nous portons donc de l'espoir sur le projet de réhabilitation que nous aurons à mener. Un projet que nous espérons consensuel et qui s'insère bien dans le quartier, sans créer de nuisances au voisinage, tout en contribuant de manière maîtrisée aux objectifs de la loi SRU. Nous serons évidemment vigilants sur le futur programme qui engagera la commune et nous espérons avoir l'opportunité de discuter en commission ad hoc avant que celui-ci ne soit présenté publiquement. Nous voterons donc pour cette délibération.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci, merci. Il y a une autre intervention, c'est celle du PS, mais je ne sais pas qui la fait. C'est Michel ?

MONSIEUR MALTRAIT

Oui.

MONSIEUR LE MAIRE

Michel.

MONSIEUR MALTRAIT

Alors bon, bien fait. Un jour, j'ai reçu un conseil d'une des personnes présentes dans cette salle qui m'a dit : « Ici, au Conseil Municipal, il faut faire du théâtre. » On est là pour faire du théâtre. Je note que celui qui m'a dit ça a encore quelques progrès à faire, mais je... je vois bien qu'il s'attache à en faire un peu quand même. Ça n'est pas vous, Monsieur ERACLAS.

MONSIEUR ERACLAS

Il faut chanter ! Il faut chanter, vous nous l'avez fait au dernier CM, Monsieur MALTRAIT. Il faut chanter.

MONSIEUR MALTRAIT

Mais vous sauriez chanter, vous ? Vous voulez qu'on entonne quelque chose à deux, si vous en êtes capable ? Moi, oui. Vous voulez ?

(Brouhaha.)

MONSIEUR MALTRAIT

Vous non ? Ah ! Donc, voilà ! Donc, voilà ! Donc no-... notre majorité et... et le groupe PS et apparentés se félicite d'abord pour cette préemption et pour cette façon d'atteindre nos objectifs. Et je trouve extrêmement surpris, et vous me coupez l'herbe sous le pied un peu, de vous entendre dire que vous êtes ravis de cette initiative. Eh bah, écoutez, tout est dit ! Alea jacta est.

MONSIEUR LE MAIRE

Très bien. Eddie.

MONSIEUR BREVALLE

Considérant les délais réglementaires de réalisation à la préemption de l'intérêt pour la Ville de se porter acquéreur du terrain concerné, il est donc demandé au Conseil Municipal d'autoriser... d'autoriser l'acquisition de ce terrain pour le prix de 575 000 €, ainsi que le paiement de tous les frais de procédure et d'actes s'y rapportant. D'autoriser le préfinancement de cette acquisition par le versement d'une somme de 575 000 € au Trésor Public, de la Métropole de Lyon. D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la promesse d'achat jointe au rapport, ainsi que tout document se rapportant à cette transaction avec une convention d'occupation temporaire au profit des conjoints SARICA.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci. Je vous propose que nous le mettions au vote. Qui est pour ? Je vous remercie, unanimité.

Adopté à l'unanimité

Je vais profiter, pour le coup, de donner la parole à Eddie BREVALLE puisqu'il l'a, au sujet d'une question qui lui a été posée à propos du contrat de mixité sociale que nous avons donc voté le 7 octobre 2021. Il est écrit à la page 3 : « une étude du marché immobilier de la Commune devrait être lancée à l'automne, dont celui de 2021, par la Métropole de Lyon, avec un résultat attendu début 2022. »

Le 6 déc-... le 8 décembre – pardon – soit près d'un an après, nous vous avons demandé ce rapport. Nous vous avons relancé, le 3 janvier 2023. À la date du 9 mars 2023, nous n'avons toujours rien reçu. Quelles sont les conclusions de cette étude ? À quelle date recevrons-nous ce rapport ? Eddie.

MONSIEUR BREVALLE

Dès que vous m'avez interpellé, donc, sur votre souhait d'avoir ce rapport, je me suis rapproché de la métropole et m'y suis renseigné sur sa nature exacte. Il en ressort que juridiquement, nous ne sommes pas propriétaires des droits de cette étude, étude qui appartient à la Métropole. En effet, je rappelle que c'est la Métropole de Lyon qui était le commanditaire et le financeur de celle-ci auprès d'un prestataire externe.

Nous concernant, en effet, nous en avons été destinataires, mais nous ne sommes pas en mesure, dès lors, de vous transmettre de plein droit ce document. Je vous invite donc à vous rapprocher de la Métropole de Lyon, afin de lui faire part de votre demande.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci.

5) PERSONNEL MUNICIPAL - CRÉATION D'EMPLOI – ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉS – CHANTIER PREMIÈRE EXPÉRIENCE

MONSIEUR LE MAIRE

Je propose que nous passions au point suivant. Je vais laisser la parole à Dominique BABE qui va nous parler du personnel municipal avec la création d'emploi – accroissement saisonnier d'activités – chantier première expérience. Dominique.

MADAME BABE

Mesdames et Messieurs, bonsoir. Je vous propose, en ce qui me concerne, de reconduire une action menée maintenant et qui est bien identifiée sur le territoire et qui permet à trois sessions de huit jeunes

corbasiens de se confronter à une première expérience professionnelle à mi-temps. Ce dispositif est différent des chantiers passerelles de réinsertion. Il s'agit là d'une action éducative en direction des jeunes corbasiens âgés de 16 à 18 ans, leur permettant ainsi d'acquérir des notions... des notions d'autonomie, d'éducation à la citoyenneté et aussi de se faire un peu d'argent pour les vacances futures. Ces chantiers favorisent l'appropriation de leur commune en mettant en valeur le patrimoine collectif. Ainsi, en concertation avec la direction de l'Éducation, de la jeunesse et des sports et le centre technique Henri Arnaud, trois semaines de chantier jeune pourront être organisées entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2023, afin, par exemple, de réaliser des travaux de peinture et de petite maintenance des travaux.

Avez-vous des questions ou des précisions à demander ? A priori.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de créer, à compter du 1^{er} avril jusqu'au 31 décembre 2023, huit emplois d'accroissement saisonnier d'activités d'adjoint technique à temps non complet, 20 heures hebdomadaires. De dire que la rémunération horaire sera calculée en référence au premier échelon de l'échelle C1. Et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de travail à durée déterminée correspondants.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci. Je vous propose que nous mettions au vote. Et qui est pour ? Merci, unanimité.

Adopté à l'unanimité

6) PROMENEUR DU NET – CHARTE ET CONVENTION

MONSIEUR LE MAIRE

Je vais donner la parole à Éric MAILLET pour la mise en place du partenariat avec la Métropole dans le cadre du projet Open Data.

MADAME BABE

Tu ne sautes pas ? Tu sautes peut-être un...

MONSIEUR LE MAIRE

Ah, pardon ! Pardon, pardon, pardon ! Oui, je de-... j'oubliais Dominique. Pardon, Dominique !

MADAME BABE

Non non, c'est ...

MONSIEUR LE MAIRE

Promeneurs du net.

MADAME BABE

C'est surtout pour la délib, ce n'est pas pour moi.

MONSIEUR LE MAIRE

Voilà, Promeneurs du net, c'est bien pour la délib.

MADAME BABE

Et pour les jeunes !

MONSIEUR LE MAIRE

Charte et convention et il y a une intervention de l'opposition, me semble-t-il.

MADAME BABE

Dans la continuité des actions que nous me-... menons en direction de la jeunesse, nous avons et c'est factuel, que malheureusement, les jeunes invest-... malheureusement et heureusement, les jeunes investissent les réseaux sociaux et le net de plus en plus tôt.

Nous savons aussi que ces supports ne sont pas neutres et que les outils qu'ils proposent et ceux qu'ils donnent à voir aux jeunes peut être destructif. Ils ne possèdent pas encore et pas vraiment les codes pour déchiffrer et maîtriser ces outils.

En tant qu'acteur éducatif, il nous apparaît primordial de pouvoir assurer une présence éducative sur ces réseaux, et donc, sur internet. C'est pourquoi nous proposons, nous nous proposons de nous inscrire dans le dispositif Promeneurs du net. Ce dispositif s'adresse aux professionnels de la jeunesse sur Corbas, nos animateurs. Ils viennent en complément et en renfort des actions que nous entreprenons pour les jeunes de notre territoire. Dans ce cadre, les animateurs qui vont intervenir seront identifiés. Ils avancent à visage découvert sur les réseaux. Ils sont là, disponibles à l'écoute des jeunes utilisateurs, ainsi que de leur famille, pour les renseigner, les accompagner, les orienter si besoin. Créer ou recréer du lien, une relation de confiance. C'est aussi pour nous l'opportunité de diffuser des informations sur les... et nos actions que nous menons sur ces réseaux et qui les concerne.

La présence des Promeneurs du net est a minima de deux heures hebdomadaires. Pour ce faire, les intervenants, bien sûr, doivent être formés. Plusieurs journées de formation sont donc nécessaires et proposées gratuitement pour mener à bien ces missions.

Au-delà de tous les bénéfices attendus de ce dispositif, cette mission fait partie des engagements pris par... avec la CAF dans le cadre de la convention PS Jeunes et de la CTG. Le CRIJ pilote la formation, l'accompagnement et la mise en réseau de ces professionnels. Pour entrer dans ce dispositif et bénéficier de cet accompagnement, il convient de conventionner avec le CRIJ.

La convention précise les engagements, ainsi que les modalités de modification et résiliation, ainsi que de règlement des litiges. La convention est annuelle et renouvelable tacitement. Vous avez tous les... toutes les précisions qui sont données dans les documents qui vous ont été joints à la délibération. Donc, il y a, a priori, une intervention ou des questions ou des précisions ?

MONSIEUR LE MAIRE

Oui, effectivement, il y a une intervention. Ouh là !

MONSIEUR ERACLAS

Je n'ai pas cassé le verre. Pas bon pour les frais de fonctionnement, effectivement.

Mesdames, Messieurs, vous nous proposez ce soir de signer une convention pour mettre en place les Promeneurs du net.

Chers parents qui nous écoutez, à défaut de nous voir, pour notre part, on est questionné sur le pragmatisme de vos décisions et surtout sur le sens des priorités. Alors, dans notre programme, on avait effectivement l'extension des écoles où vous êtes en train de le faire et c'est tant mieux. Dans notre programme, on avait également l'armement de la police municipale que vous n'aviez pas. Vous l'avez fait et c'est tant mieux. Dans notre programme, on avait la vidéoprotection où on préfère parler de vidéopo... protection et pas de vidéosurveillance. Vous êtes en train de reprendre cette priorité et c'est tant mieux. Par contre, on n'a jamais parlé d'étage, de parking à cinq étages. On avait parlé d'une rénovation de la place Costel où vous êtes en train de le faire et c'est tant mieux.

De plus, en préambule, juste après ça, on voulait aussi féliciter les agents, notamment de la médiathèque, qui font un super travail sur le numérique. Et on voulait les féliciter et les encourager. Alors, on se pose la question : pourquoi on va chercher d'autres supports externes sur ce thème ? Est-ce que la majorité des parents attendent que vous mettiez en place ce genre de chose ? Est-ce que c'est la priorité du moment ? Nous, honnêtement, on ne le pense pas. Nous, on pense qu'il serait plus pertinent de dépenser de l'énergie, l'argent du contribuable, l'énergie des bénévoles et des agents, agents déjà surchargés par ailleurs, sur les vraies attentes des parents. À titre d'exemple, modifier la tarification du périscolaire. Bon nombre de parents corbasiens sont toujours considérés comme des extérieurs et payent la même chose que les extérieurs, ce qui n'est pas juste. Nous avons déjà dénoncé cette politique plusieurs fois ici, sans prise en compte de votre part. Modifier votre gouvernance pour que les fédérations puissent assister aux commissions de dérogation à la carte scolaire et expliquer les gains complexes de certains parents, ce que vous avez refusé. Mettre en place un système d'appel, suite à la décision négative, voir notre proposition d'amendement faite ici, il y a quelques mois, que vous avez également refusé. Vous modifiez le règlement intérieur du périscolaire pour ne pas demander de pièces justificatives que vous n'avez légalement pas à demander, confère les indications de vos propres avocats et la lettre du Préfet, on en a parlé au début de ce Conseil Municipal.

MONSIEUR LE MAIRE

Votre intervention doit être en lien avec la délibération.

MONSIEUR ERACLAS

Améliorer l'inclusion...

MONSIEUR LE MAIRE

Vous en êtes très loin, Monsieur ! Vous en êtes très loin !

MONSIEUR ERACLAS

... améliorer – merci et de me couper la parole. Donc, c'est de la démocratie à Corbas encore une fois. Donc, à titre d'exemple, je con-... je continue mes exemples des priorités que vous devriez prendre en lieu et place. Améliorer l'inclusion en permettant aux enfants avec faible allergie de manger comme les autres, conformément aux indications des médecins et recommandations des spécialistes. Ou encore équiper les classes...

MADAME BABE

Monsieur ERACLAS, vous débordez de la délibération...

MONSIEUR ERACLAS

... pour que des enfants corbasiens à maladies génétiquement...

MADAME BABE

... qui vous est proposée.

MONSIEUR ERACLAS

... rares puissent être scolarisés toute l'année.

(Brouhaha.)

MONSIEUR LE MAIRE

S'il vous plaît ! S'il vous plaît, Monsieur ERACLAS...

MONSIEUR ERACLAS

Plus pragmatiquement...

MONSIEUR LE MAIRE

Je me permets de vous interrompre.

MONSIEUR ERACLAS

... plus... vous voulez... vous voulez me couper ?

MONSIEUR LE MAIRE

Votre intervention n'est pas en lien...

MONSIEUR ERACLAS

Vous voulez me couper. Si si si, tout à fait.

MONSIEUR LE MAIRE

... avec la délibération.

MONSIEUR ERACLAS

Si si, tout à fait.

MONSIEUR LE MAIRE

Je suis désolé...

MONSIEUR ERACLAS

Je suis en train...

MONSIEUR LE MAIRE

... Promeneurs du net.

MONSIEUR ERACLAS

... et je suis en train de donner des priorités...

MONSIEUR LE MAIRE

On va vous donner une réponse.

MONSIEUR ERACLAS

... je suis donner... en train de donner des priorités. Il y a des choses qui...

MONSIEUR LE MAIRE

Non non non ! Non non!

MONSIEUR ERACLAS

... nous sembleraient plus prioritaires que celle-là.

MONSIEUR LE MAIRE

Vous poussez dans vos digressions. Vous n'êtes pas sur le sujet, Monsieur !

MONSIEUR ERACLAS

Plus... plus pragmatiquement, réparer les dégâts liés à la forte grêle de mai dernier, mettre en place le PEDT, plan d'éducation du territoire que vous marketez hyper positivement, il y a deux ans et demi, depuis deux réunions mises en place.

Le bon point, j'essaie de trouver des bons points, c'est qu'avec cette délibération, vous nous prouvez que lorsque vous trouvez des volontaires pour être Promeneurs du net, vous y arrivez. Alors, nul doute qu'avec la même volonté, vous trouverez rapidement des volontaires pour appliquer le SMA et respecter la loi. Les parents ont encore été de leurs cette semaine. Pour reprendre les mots de Madame KACI, ça, ça leur porte préjudice. Le RI, selon vous, non, mais ça, le SMA, ça leur porte préjudice.

Enfin, c'est la cohérence de votre discours et de vos actes qu'on questionne, ou plutôt l'incohérence. Il y a quelques mois, ici même, vous nous expliquiez qu'il n'y aurait pas d'aide aux devoirs sur le temps périscolaire. Vous avez d'ailleurs supprimé des ressources professionnelles à ce sujet à Marie Corbas. Vos justifications étaient sur le fait que c'était à l'Éducation nationale de le faire, pas à la Mairie. On est d'ailleurs en profond désaccord sur ce sujet et on l'a déjà dit. Mais alors, suivez votre cohérence jusqu'au bout. Savez-vous que des mesures de formation et de responsabilisation des élèves sur le net, plus largement le numérique, sont mises en œuvre par l'Éducation nationale ? Donc, soyez cohérents. Où est la cohérence ? Vous nous avez expliqué, il y a quelques mois, que vous n'aviez pas à mettre en place l'aide aux devoirs, car c'était un rôle de l'Éducation nationale. Et là, vous vous suppliez à eux avec cette convention. Bref ! À moins que ce soir, vous nous expliquez que vous vous êtes trompés et que vous allez la mettre en place cette aide aux devoirs. Revoir votre politique vis-à-vis des parents d'élèves et suivre les priorités remontées par ces mêmes parents. Auquel cas, on n'applaudirait des deux mains ce revirement de situation.

En attendant, notre sentiment profond sur ce sujet est que vous faites plaisir avec ces actions qui sont surtout des coups marketing électoral, au même titre que les gourdes venant de Chine, mais qui sont dans les faits bien loin des vraies attentes des parents corbasiens. Nous nous abstiendrons.

MONSIEUR LE MAIRE

Très bien. Dominique, si tu veux répondre parce que...

MADAME BABE

Alors, je trouve très... je trouve très dommage que vous vous absteniez sur ce sujet-là parce que si vous trouvez re... regrettable tout ce que vous avez énoncé, et d'ailleurs, vous avez outrepassé le... le propos de la délégation, vous vous adressez à la délégation de ma collègue Souade KACI et vous avez profité, mais c'est peut-être le jeu, de cette intervention pour pouvoir un petit peu vous, vous dé... déborder là-dessus. Bien.

Moi, je trouve regrettable, effectivement, que vous pensiez que ce n'est pas primordial, quand on voit les ravages que font les réseaux sociaux sur nos jeunes. Alors effectivement, ainsi que vous l'avez bien mentionné, notre médiathèque propose des accompagnements numériques, tout cela vient en complément.

Concernant les financements, c'est gratuit. Donc, les finances de la collectivité ne sont pas impactées.

Et quant aux volontaires, ça fait partie des missions que nous trouvons primordiales au niveau de nos animateurs. Et ça n'a rien à voir avec ce que vous voulez bien poser comme question sur le service minimum d'accueil. Bien.

Donc, je... je trouve cela regrettable. Et les familles, je pense qu'elles en sont satisfaites que nous ayons cette... cette priorité et ce souci-là que d'être présents sur des réseaux, sur des lieux où les jeunes peuvent avoir beaucoup de difficultés. Et quand on voit, je le répète, ce que cela peut procurer et faire sur nos jeunes, eh bah, moi je trouve ça très important, en complément de tous les xa... toutes les actions qui sont menées sur la collectivité, de pouvoir proposer ce service-là aux familles et aux jeunes. Mais si ce n'est pas votre souci, tant mieux !

MONSIEUR ERACLAS

C'est un sens de priorité.

MADAME BABE

Mais ça nous paraît une priorité au niveau de la jeunesse.

MONSIEUR LE MAIRE

Dominique ! Dominique, s'il te plaît ! Tu lis, la... en conséquence.

MADAME BABE

Alors, collègue, je vous remercie de cette insistance, mais ne vous inquiétez pas. Donc, en conséquence, je vous demande de valider la mise en place du dispositif Promeneurs du net sur la commune de Corbas, tel que défini dans la charte des Promeneurs du net ci-jointe. D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention Dispositif Promeneurs du net du Rhône avec le CRIJ Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que la charte des Promeneurs du net et tous les documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération et à l'application de la convention ci-jointe. D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les avenants ou convention à venir. De dire que selon les besoins, plusieurs professionnels de la collectivité pourront s'impliquer dans ce dispositif et solliciter la formation et les accompagnements proposés par le CRIJ.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci. Je vous propose que nous le mettions au vote. Et qui est pour ? Je vous remercie. Non non, une abstention de l'opposition. Très bien ! S... oui, pardon. Oui oui oui, si ! Comme vous l'avez dit, voyez-vous, qui s'abstient ? Qui est contre ? Personne. Je vous remercie.

**Adopté à l'unanimité
6 abstentions**

7) MISE EN PLACE DU PARTENARIAT AVEC LA MÉTROPOLE DANS LE CADRE DU PROJET OPEN DATA

MONSIEUR LE MAIRE

Ensuite, je donne la parole à Éric MAILLET, Mise en place du partenariat avec la Métropole dans le cadre du projet Open Data.

MONSIEUR MAILLET

Donc oui, cette fois, c'est à moi. Donc oui, ici, le... le sujet de cette délibération, c'est l'Open Data, donc littéralement, en français, ouverture des données publiques. Donc, le principe, c'est de rendre obligatoire... a été rendu obligatoire par la loi du 7 octobre 2016, dite loi Lemaire pour une République numérique.

Donc, l'objectif est que les institutions publiques, donc la Ville de Corbas, partage gratuitement les données numériques dont elle dispose dans des formats ouverts. L'ambition est que ces données puissent être réutilisées, mutualisées avec d'autres dans des outils à forte valeur ajoutée et d'utiliser ces sources d'informations pour améliorer la qualité et la performance des services publiques et de l'action publique. Ces données peuvent être de tout ordre, de l'État civil, urbanistique, géographique, environnementale, les thématiques sont vraiment multiples.

Il s'agit ici de passer un partenariat avec la Métropole de Lyon pour que Corbas puisse, à travers eux, accomplir cette démarche, et donc à travers de la plateforme que propose la Métropole qui est data.grandlyon.com. La Métropole propose un accompagnement, ainsi qu'un cadre sécurisé, ce qui est important, de régulation de ces données.

La Ville mettra ainsi à disposition les données publiques fiabilisées au fur et à mesure de leur consolidation. Donc, c'est une convention pour trois ans, renouvelable trois fois un an, qui ne coûtera rien à la Ville de Corbas.

Avez-vous des questions ?

MONSIEUR MORINON

Oui, une question. C'est pour savoir si le rapport que vous avez refusé de nous transmettre qui était lié à la Métropole sera disponible en Open Data ?

MONSIEUR MAILLET

Je dois répondre à ça, moi, ou... ? Non non.

MADAME PUTHOD

Moi non plus. En conséquence ?

MONSIEUR MAILLET

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'accepter les modalités de mise à disposition des données à la Métropole de Lyon en vue de leur diffusion, de consentir à la Métropole de Lyon les droits de diffusion et d'exploitation des données de la Commune. D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention jointe avec la Métropole de Lyon.

MONSIEUR LE MAIRE

Je vous propose que nous le mettions au vote. Qui est pour ? Merci. Unanimité.

Adopté à l'unanimité

MONSIEUR LE MAIRE

Je laisse à la parole Éric MAILLET puisqu'il n'a... afin qu'il ne réponde à une question qui nous a été soumise, à laquelle nous avons déjà répondu maintes fois, mais je reprends la question. Nous sommes des grands démocrates.

MONSIEUR ERACLAS

Ce n'est pas à la fin et ce n'est pas à nous de le dire normalement ?

MONSIEUR LE MAIRE

Pardon non, non, c'est moi qui les lis, les questions...

MONSIEUR ERACLAS

C'est à nous de les lire en théorie, ouais.

MONSIEUR LE MAIRE

... c'est moi qui ai la police, donc...

MONSIEUR ERACLAS

Alors, la règ-... la règle, je vous donne...

MONSIEUR LE MAIRE

C'est bon, s'il vous plaît !

MONSIEUR ERACLAS

... la règle, normalement, c'est à nous de les lire.

MONSIEUR LE MAIRE

S'il vous plaît ! Non non.

MONSIEUR ERACLAS

Vous savez pourquoi ?

MONSIEUR LE MAIRE

C'est votre règle à vous...

MONSIEUR ERACLAS

Parce que ça évite...

MONSIEUR LE MAIRE

... et c'est la mienne.

MONSIEUR ERACLAS

... que vous les disiez sur un ton qui pourrait être jugé comme défavorable. C'est pour ça que...

MONSIEUR LE MAIRE

Il n'est pas défavorable, il est neutre, mon ton, Monsieur !

MONSIEUR ERACLAS

... c'est pour que de... et que c'est pour ça que vous vous renseignerez auprès de l'association des élus d'opposition...

MONSIEUR LE MAIRE

Voilà, c'est ça.

MONSIEUR ERACLAS

... qui vous dites... qui vous diront que les questions orales sont à lire...

MONSIEUR LE MAIRE

Très bien !

MONSIEUR ERACLAS

... par ceux qui les posent.

MONSIEUR LE MAIRE

Ils nous diront ce qu'ils veulent, les élus d'opposition. Pour l'instant, la question c'est moi qui la pose et je vais la lire. Merci, Monsieur.

Y a-t-il eu des départs de policiers municipaux depuis le dernier Conseil Municipal ? Quels sont à ce jour les effectifs de la police municipale ? Éric MAILLET.

MONSIEUR MAILLET

Alors, la situation est globalement la même qu'au précédent Conseil Municipal où, effectivement, vous avez déjà posé la question, mais avec entre les « pschitt » et les « enfin », vous semblez être les rois de l'anaphore, mais je vais me faire un plaisir de vous répondre. Nous avons... voilà, vous avez regardé, vous suivez ça de près, sept personnes au tableau des effectifs sur les huit postes ouverts. Voilà, je peux vous informer que nous avons a priori trouvé la huitième ressource qui de... qui doit arriver le 1^{er} juillet. Le « a priori » s'appuyant sur le fait que nous attendons encore l'accord officiel de détachement de son... de son employeur actuel.

Je rajoute que pour autant, nous avons notre chef de police municipale, ancien chef de police municipale qui part en retraite le 31 mai. Donc, nous avons un autre poste qui va se libérer et nous avons d'ores et déjà lancé le recrutement pour à nouveau trouver cet effectif manquant.

Et j'en profite puisque j'ai droit à une question chaque fois, je peux vous préparer une réponse circonstanciée. Donc, par ailleurs, c'est l'occasion donc de partager nos actions en termes de stratégie pour palier à cette période de pénurie de ressources de policiers municipaux qui touche tout le pays. Ce n'est pas qu'à Corbas. Je le dis à chaque fois, mais vous semblez vouloir faire croire le contraire. Car en effet, les prospectives, je vous laisse lire la littérature sur le sujet, je pourrais vous en passer, si vous souhaitez, ne laisse pas augurer une amélioration de la situation à court et même à moyen terme. Donc, tout... tout ça pour vous partager deux... deux éléments sur nos... nos actions pour tenter d'y palier. La première, c'est que je vous rappelle que nous sommes en zone gendarmerie et nous avons su mettre en place, avec mon prédécesseur, un réel partenariat et une réelle complémentarité sur le terrain. Nos équipes travaillent au quotidien, ensemble. Ce n'est pas que des mots, ce n'est pas que des paroles politiques. Opérationnellement, nos équipes interviennent sur le terrain, gendarmes et policiers municipaux, tous les jours. J'insiste sur ce point, car c'est loin d'être le cas dans toutes les communes, en zone gendarmerie, d'avoir un tel niveau de complémentarité entre gendarmes et policiers municipaux. Deuxième point, autre action, nous prévoyons la création d'un poste administratif de chargé de mission, prévention, sécurité, pour porter un certain nombre d'actions dévolues à la police municipale, mais qui ne nécessite pas de devoir être policier municipal pour la réaliser. L'idée est de libérer aux policiers municipaux un maximum de temps au bénéfice de leur intervention sur le terrain.

Les différentes actions qui peuvent être portées par ce profil sont, de manière non exhaustive, de porter les différents dispositifs de sécurité préventif type participation citoyenne, CLSPD, plan communal de sauvegarde, par exemple, d'aider à différentes démarches administratives autour du suivi ou de l'application des arrêtés municipaux ou des démarches administratives sur sollicitation du public. Nous visons de proposer cette création de postes au prochain Conseil Municipal de fin mars.

Pour terminer, chers collègues de l'opposition de droite, je finirais juste par vous faire remarquer que le député de la 7^{ème}... de la 7^{ème} circonscription du Rhône qui est de votre bord politique se saisit actuellement d'une mission sur les difficultés de la police municipale. Il y a donc a priori des gens de droite conscients des difficultés de recrutement notamment, puisque dans son courrier d'appel, il en parle. Contrairement à vous qui sous-entendez, via votre méthode de pilonnage à chaque Conseil Municipal, qu'il n'y a que le fait de vouloir pour pouvoir, pour recruter des policiers municipaux. Eh bah non, c'est plus compliqué que ça, mais on ne baisse pas les bras. Merci.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci, Éric. Non, en gros, il n'y a pas d'intervention. C'est bon.

Je donne la parole à Michel MALTRAIT. C'est bon, Monsieur ERACLAS, vous avez...

MONSIEUR ERACLAS

Vous refusez la parole encore.

MONSIEUR LE MAIRE

Vous la... je ne vous la refuse pas la parole. Je ne vous l'ai pas donnée, c'est tout.

MONSIEUR MALTRAIT

Ça serait moi qui l'aurait refusé sinon.

8) PERSONNEL MUNICIPAL – CRÉATION DE POSTES – ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉS

MONSIEUR LE MAIRE

Donc, on va passer au sujet suivant. Monsieur MALTRAIT, je vais quand même donner le... la nature des délibérations : Personnel municipal – création de postes – accroissement saisonnier d'activités, Michel MALTRAIT.

MONSIEUR MALTRAIT

C'est plus facile que pour la police. Là, il s'agit simplement de, comme tous les ans, de... de prévoir les effectifs saisonniers du service Espaces Verts sur les mois d'avril à octobre et, également, comme depuis trois ans déjà, de prévoir un emploi saisonnier de manutentionnaire pour le service Fêtes et Cérémonies sur la période où il y a beaucoup d'activités et de festivités scolaires, associatives, etc.

Pas de questions particulières ?

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de créer pour le service des Espaces Verts à compter du 1^{er} avril jusqu'au 31 août 2022, deux emplois d'agent technique à temps complet, de créer pour le service des Espaces Verts à compter du 1^{er} mai jusqu'au 31 août 2023 – pardon – deux emplois d'adjoint technique à temps complet et de créer à compter du 1^{er} mai 2023 jusqu'au 30 juin 2023 pour le besoin du service Fêtes et Cérémonies un poste, un emploi d'adjoint technique à temps complet.

MONSIEUR LE MAIRE

Très bien. Je propose que nous le mettions au vote. Qui est pour ? Merci, unanimité.

Adopté à l'unanimité

9) PERSONNEL MUNICIPAL – MISE À JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

MONSIEUR LE MAIRE

Sujet suivant, toujours Michel MALTRAIT, Personnel municipal – mise à jour du tableau des emplois.

MONSIEUR MALTRAIT

Oui. Bah là, c'est assez habituel comme... comme phénomène. Un certain nombre de postes doivent faire l'objet de modifications, compte tenu de l'évolution statutaire des agents. Alors, tout d'abord, au service de l'État Civil, vous savez qu'on a une personne qui est partie à la retraite qui était la responsable du service. On va anticiper le recrutement d'un... d'un cadre B pour assurer la responsabilité de ce service. Cette responsabilité est prise en charge par se... par une nouvelle référente de catégorie C qui s'est inscrite dans une logique de promotion professionnelle. Donc, on supprime le poste de catégorie B, mais on... on maintient quand même le, le... le poste parce qu'on a une agente en maladie dans la perspective qui va partir à la retraite tout... tout en étant à la fin de son arrêt maladie, on va dire. Et c'est pour ça que dans le même mouvement, on crée un poste de catégorie C.

Et puis ensuite, il y a deux... deux soucis de déprécarisation au centre technique. Une... une agente d'accueil qui était là en remplacement de quelqu'un et qui est en disponibilité longue et... et qui peut être mise en stage. On va le faire.

Et enfin, pour l'agent qui s'occupe des Fêtes et Cérémonies, il... il avait été recruté sur un poste non permanent d'agent de maîtrise et il ne peut pas être stagiairisé sur un poste d'agent de maîtrise pour qu'on supprime ce poste et on recrée un poste de stagiairisation directe, enfin, voilà. On ne perd pas de rémunération au passage. Voilà.

Pas de questions particulières, j'imagine ? Eh bien, mais en conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les suppressions et créations telles que précisées dans le rapport.

MONSIEUR LE MAIRE

Merci. Je propose que nous le mettions au vote. Et qui est pour ? Merci, unanimité.

Adopté à l'unanimité

Avant de clore ce Conseil Municipal, nous avons des interventions, deux pour l'opposition, et une intervention du PC. C'est à vous.

MADAME GAUSSUIN PISKULA

Je vais faire une intervention au sujet de l'intérêt des commissions municipales. On pourrait longuement en parler. Elles ne sont certes pas obligatoires, c'est l'usage démotrat... démocratique pour alléger les conseils municipaux, mais sur certains sujets, ici, c'est le service minimum. Quelques exemples en commission urbanisme. Une maison médicale, peut-on encore l'appeler « maison médicale », sans qu'il n'y ait de médecin généraliste ? Où le projet est présenté aux professions libérales et où les élus ne sont pas conviés. Et le projet n'est pas présenté en commission.

Un PUP qui est travaillé depuis plus de deux ans, dixit Madame la Représentante à la Métropole, qui amène de fortes réserves sur les documents trompeurs annexés au dossier, confère notre intervention lors du dernier Conseil Municipal, et qui est présentée dix jours avant le Conseil.

Et dernièrement, le « pompom », comme on dit, la réhabilitation de la place Charles-de-Gaulle où les projets graphiques de la place sont postés sur les réseaux sociaux. Nous regrettons que ces sujets n'aient pas incité votre majorité à un partage plus en amont et plus constructif. Et nous sommes donc dans l'expectative de commissions qui remplissent enfin leur usage.

(Brouhaha.)

MONSIEUR LE MAIRE

Ah bah c'est peut être quelqu'un qui les a dessinés. On ne sait jamais.

MONSIEUR ERACLAS

Les Promeneurs du net.

Monsieur LE MAIRE

La seconde intervention ?

Oui. Oh là là ! La deuxième intervention, s'il vous plaît.

MONSIEUR MALTRAIT

Il est... il est... c'est drôle, ça ?

MONSIEUR ERACLAS

C'est... ce n'est pas chacun son tour ? D'accord, bon.

MONSIEUR LE MAIRE

On s'était mis d'accord avec Madame GAUSSUIN-PISKULA.

MONSIEUR ERACLAS

Très bien. Madame, Monsieur, chers Corbasiens qui nous écoutez, vous le savez, notre groupe Droite Républicaine, Centre et Société Civile n'a pas la même vision de ce que pourrait être l'urbanisme à Corbas. Lors du dernier Conseil Municipal, l'adjoint à l'urbanisme et l'adjointe au social ont fait deux interventions pour tenter d'expliquer en substance que nous sommes des menteurs, que nos chiffres sont faux et tentés de faire croire que la seule vérité serait la leur. Le mode de... de fonctionnement antidémocratique, on l'a vu encore, voulu par la majorité NUPES et Affiliés fait que nous ne pouvons pas répondre directement et c'est ce que nous allons faire ce soir. Nous allons vous donner un éclairage différent sur l'urbanisme et les fausses vérités assénées telles des slogans par la majorité actuelle. On reste en-... é-évidemment à votre disposition pour en discuter.

Point n° 1, le taux de logements sociaux et la pénalité SRU. Lors du dernier Conseil Municipal, Monsieur BREVALLE explique à notre propos, je cite : « vous persistez à reparler d'un taux de 50 % de logement ». Puis, après avoir ironisé, explique, je cite : « s'opposer, ce n'est pas désinformer ». Alors,

non, on ne se trompe pas. On vous encourage, chers Corbasiens, à consulter par exemple le contrat de mixité sociale 2020-2025, voté le 7 octobre 2021, document public dans lequel vous retrouverez des chiffres de construction.

Exemple :

- Rue Centrale : 24 logements sur 49, soit un taux de 49 %.
- Rue de la République : 14 logements sur 26, 54 %.
- Rue des Marronniers : 61 sur 61, 100 %.

On tient évidemment à la liste exhaustive à disposition des Corbasiens. Nous ne déformons pas et diriger, c'est assumer ses choix d'hier et d'aujourd'hui.

On passera sur les propos tenus par la suite, jamais nous n'avons tenu parler... nous n'avons parlé de métastase depuis le début de ce mandat. La majorité ne recule devant rien avec de tels procédés politiques d'un autre temps.

Un peu plus tard, Monsieur BREVALLE affirme, je cite : « qu'on reproche à la majorité en place de ne rien faire pour diminuer cette pénalité ». Puis, il explique une soi-disant incohérence de notre part. Nous aurions dit, je cite – vous parlez de nous – : « d'un côté, nous disons que l'objectif de 25 % de logements sociaux est irréalisable et, de l'autre côté, on dirait que la majorité va construire 3 900 logements supplémentaires. » Là encore, la majorité fabule, comme avec les 25 étages, et tente de nous faire dire ce qu'on ne dit pas.

Nos propos ne sont pas incohérents. C'est la compréhension de la majorité qui ne se veut que partielle et qui déforme nos propos. On ne dit pas que c'est irréalisable et que... et que la majorité va construire 3 900 logements, non ! On dit que c'est irréalisable parce que pour atteindre 25 % de logements sociaux avec la politique du tout logement neuf de la majorité, il faudrait construire de l'ordre de 3 900 logements supplémentaires. Imaginez où va-t-on les mettre ? C'est donc très fort probable, voire impossible. Et donc, la politique de la majorité et du tout logement neuf avec une mixité sociale à 35 % ne nous permettra jamais d'atteindre les 25 % de cette manière, jamais ! On continuera avec cette politique de payer une amende SRU, quoi qu'on en dise. On dénonce cette politique qui consiste à justifier cette urbanisation à foison, en agitant le spectre de la pénalité SRU et en laissant espérer qu'un jour, on ne paiera plus. Ce n'est pas vrai. Pas avec cette politique du tout logement neuf avec une mixité sociale de 35 ou de 40 %.

Pourquoi ? Et là, on va répondre au soi-disant mail que Monsieur BREVALLE avait prévu de nous envoyer et que nous attendons toujours. Sur notre calcul, alors vous... on n'a pas reçu ce mail. Peut-être que c'est parce que vous vous êtes aperçus que notre simulation n'était pas si exotique. Quoi qu'il en soit, chers Corbasiens, on va l'expliquer et on le réexpliquera aussi souvent qu'il le faudra à qui veut l'entendre. Désolé par avance, c'est assez technique, mais il faut certainement pa... en passant par là. Le contrat de mixité sociale 2020-2025, voté ici même, indique qu'au 1^{er} janvier – c'est page 4 – 2020, la Commune avait un taux de logements sociaux de 15,38 %, avec 623 logements locatifs sociaux, soit 15,38 %. C'est donc la division de 623 logements sociaux sur 4 051 logements au total à Corbas. Si on applique la politique du tout logement neuf, quand on construit 100 logements supplémentaires avec une mixité sociale de 35 %, ce ratio devient $623 + 35$, 658 logements sociaux divisés par 4 051 plus 100, 4 151 logements. Et là, pour 100 logements construits, on gagne 0,47 point. On peut en construire un certain nombre. Alors, si vous faites le même calcul, mais cette fois, le but, c'est de chercher combien il faudra en construire pour atteindre ces 25 %, ça fait – c'est technique – $623 + 35$ % du nombre de logements à construire, divisé par 4 051 logements plus le...

MONSIEUR LE MAIRE

Vous allez perdre tout le monde.

MONSIEUR ERACLAS

... le nombre de logements à construire égal 25 %. Equation à une inconnue, bla bla bla, vous rentrez ça dans une babasse, ça donne 3 900 logements. À... 3 900 logements, vous regardez la population de l'INSEE, la répartition de l'INSEE, la population, eh bah, 3 900 avec cette clé de répartition, ça donne 9 000 habitants en plus. Eh ouais, on y est. Alors, c'est précisément faux, je vous l'accorde.

MONSIEUR LE MAIRE

Ah bah oui.

MONSIEUR ERACLAS

Car il faudrait prendre en compte les diffé-... les divisions partielles, etc.

MONSIEUR LE MAIRE

Il faut en prendre en compte des choses.

MONSIEUR ERACLAS

Mais globalement, c'est globalement juste comme on dit, mais c'est l'ordre de grandeur.

MONSIEUR LE MAIRE

Mais c'est globalement faux aussi.

MONSIEUR ERACLAS

Et c'est l'ordre de grandeur.

MONSIEUR LE MAIRE

Et c'est surtout plus faux que juste.

MONSIEUR ERACLAS

Donc, on confirme, et ce que j'aime bien, c'est quand ça vous pique, vous m'interrompez. C'est... c'est bon, c'est...

MONSIEUR LE MAIRE

Non non !

MONSIEUR ERACLAS

Continuez de m'interrompre...ça veut dire que quelque part, ça commence à vous piquer.

MONSIEUR LE MAIRE

Ah bah, non non non, pas du tout.

MONSIEUR ERACLAS

Donc, on confirme et on signe ces chiffres.

MONSIEUR LE MAIRE

Pas du tout !

MONSIEUR ERACLAS

Et comme on confirme, on continue de dire que la politique du tout logement neuf avec la mixité sociale à 35 % de la majorité, fort à pousser des immeubles partout, et qu'une fois que la majorité aura bien urbanisé Corbas, aura bien défiguré Corbas, on ne sera toujours pas à 25 % de logements sociaux et nos contribuables Corbasiens, nous, on continuera de payer les pénalités SRU. Alors que doit-on faire ? C'est ce qu'on dit depuis des mois. La politique à mener, qu'on crie depuis maintenant plus... bientôt trois ans, c'est qu'il faut stabiliser l'assiette du nombre de logements et réhabiliter des logements existants en logements sociaux.

Alors, le point positif, c'est que ce soir, enfin, on ose croire avec la dir-... les délibérations votées un peu plus tôt, qu'on a approuvées, qu'on commence à être entendu, un peu comme la police municipale armée, un peu comme l'extension de l'école, un peu comme la place de Costel, etc. Voilà pour le premier point. Désolé, il y en a plusieurs.

Deuxième point, chers Corbasiens, les erreurs grossières de calcul...

MONSIEUR LE MAIRE

Alors Monsieur, Monsieur ERACLAS...

MONSIEUR ERACLAS

... de la majorité du NUPES et ses soutiens, nous tenons aussi à porter à votre attention plusieurs points de vigilance, notamment lorsque certains élus majoritaires parlent et prononcent des chiffres. Dans sa dernière intervention, Madame PUTHOD..... et 23 logements sociaux, soit pas 40, pas 50, mais 26 %. Je croyais que vous m'avez coupé le micro. C'est bien, ça. Donc, je vais reprendre. Ah si, je vais reprendre, le micro était coupé.

Deuxième point, chers Corbasiens, les erreurs grossières de calcul de la majorité NUPES et ses soutiens. Nous tenons aussi à porter à votre attention plusieurs points de vigilance, notamment lorsque certains élus majoritaires parlent et prononcent des chiffres. Madame PUTHOD, lors de sa dernière intervention, cite deux exemples de construction, je cite : villa Corbeta, vous dites, 60 logements sur 37 accessions à la propriété, 23 logements sociaux, et vous dites, soit pas 40, mais 50, pas 50, mais 26 %. Alors, pardon, Madame PUTHOD, 23 divisé par 60, ça n'a jamais fait 26 %. On est à 38 %. Deuxième exemple, on se dit : c'est une erreur grossière, une minute plus tard. Qu'est-ce qui se passe ? Madame PUTHOD, 53 logements, dont 33 accessions à la propriété et 20 logements sociaux, soit 26,5 %. On est loin des 40 %. Madame PUTHOD, 20 divisé par 53, ça fait 37,7, ça n'a jamais fait 26 %. Bah non, on un... on est finalement assez loin de vos chiffres.

Troisième point, précision sur la carence des logements sociaux. Mes-... Mesdames, Messieurs les Corbasiens, faites attention, ce n'est pas la même chose quand la majorité parle de carence de logements sociaux, je cite : « au regard du décompte de la Préfecture... »

MADAME BABE

Je crois que vous les avez perdus, les Corbasiens.

MONSIEUR ERACLAS

« ... et de carence versus la loi ». D'un côté, on parle de 380 logements pour Corbas, décompté à un moment T par la Préfecture. De l'autre, on parle d'un chiffre qui augmente à chaque fois qu'un nouveau logement est créé. Et c'est bien ce dernier chiffre que la Ville de Corbas devra, à terme, atteindre au bout d'un certain nombre d'objectifs triennaux donnés par la Préfecture. Chers le... chers Corbasiens, ne vous laissez pas berner. La méj-... majorité a raf-... a réaffirmé lors du dernier Conseil que la part de logements sociaux dans les logements neufs est de 40 %. On a démontré factuellement que ce n'était pas ça et que ça n'a pas été toujours le cas, mais soit ! Prenons ce chiffre de 40 % annoncé par la majorité. Lors du dernier CM, la majorité, par la voix de Monsieur BREVALLE, annonçait, je cite : « l'objectif triennal 2023-2025 fixé par la Préfecture serait de l'ordre de 130 à 140 logements sociaux ». Chers Corbasiens, ça veut dire quoi ? Ça veut dire que concrètement, si on fait cette politique du tout logement neuf avec une mixité sociale à 40 %, concrètement, faites le calcul, ça veut dire 350 logements supplémentaires à construire sur trois ans. Ça va en faire des constructions.

Pour information, les villes voisines de même strate construisent environ 60 logements par an, une trentaine de maisons individuelles et 25 collectifs. Donc, c'est annoncé d'avance, si on conserve cette politique du tout logement neuf, dans trois ans, on ne saura pas dans l'objectif. Il faut bien la changer, cette politique, inefficace, on le redit. Ce n'est pas l'objectif de la Métropole de Lyon, mais c'est 5 500 logements sur sa mandature qu'il faut défendre, mais bien les Corbasiens. Il faut préserver le cadre de vie des Corbasiens de ceux qui sont là. La politique à mettre en place que la majorité ne veut pas entendre, elle est simple, il faut asséoir l'assiette, on le redit, et réhabiliter les logements existants. Le respect de la loi SRU et le fameux logement pour tous passera par là.

La majorité, lors de son discours, nous dit encore le mois dernier, je cite : « arrêtez de créer des peurs et des psychoses, mais arrêtons de faire la sourde oreille devant l'évidence. Arrêtons de nous enfermer dans une politique vouée à l'échec. Arrêtons d'expliquer des choses fausses à la population ».

Point numéro 4, le manque de logements à Corbas. Sur le manque de petits logements à Corbas, nous sommes en désaccord profond avec la majorité en place et nous confirmons et nous signons, oui, Corbas manque de petits logements. Monsieur BREVALLE a tenté d'expliquer le contraire, le mois dernier, en citant l'Association des fichiers communs du Rhône, AFCR, qui indiquait 5 % des demandes d'aide au logement faites sur Corbas concernant des T1 et ce pourcentage est régulièrement en baisse. On est d'accord avec cette phrase. Soit, mais cette phrase est exacte. Mais alors ? Ça ne montre rien. Ça fait pro, mais ça ne montre rien. Eh oui, pardon, mais ce n'est pas parce que c'est la demande que c'est le besoin. Si je suis le seul et que je demande un T5, ça ne veut pas dire que les logements à

construire sont à T-... sont un T5. Non, la majorité confond. Ce n'est pas les chiffres des demandes qu'il faut regarder, c'est la composition des familles. Et là, le chiffre de l'AFCR sont bien différents. 33 % des demandeurs sont des personnes seules et isolées. 7 % des demandeurs sont des couples sans enfant. 26 % des familles monoparentales, 33 sont des couples avec enfant et 22 % seulement sont des familles nombreuses avec sept enfants ou plus. C'est bien les petits logements qu'il faut accélérer. Ça correspond à la composition des 40 % des familles demandeurs. Pour illustrer, le même AFRCR qui est un exemple par la majorité indique en 2021 qu'aucun T1 n'a été attribué, alors que cela correspond à 5 % des demandes. Il y a bien pénurie de T1 et des petits logements, quoi qu'en dise la majorité.

Point numéro 5, la vérité sur le nombre de logements sociaux attribués. La majorité a expliqué lors du dernier CM que la majori-... que la politique d'urbanisation de la Ville permettait à, je cite : « de nombreux Corbasiens d'avoir un lor-... un logement ». Vous avez dit que de nombreux Corbasiens, avec votre politique, permettait d'avoir un logement. Il faut remettre l'église au milieu du village. En 2021, sur 166 demandes corbasiennes, 18 ont été attribuées. Sur 166, 18 ont été attribuées. Il n'y a que 10 % des demandes corbasiennes qui aboutissent.

Donc, arrêtons de croire à la politique et aux actions de la majorité. Arrêtons de faire croire que c'est... les Corbasiens sont ou seraient mieux servis avec cette politique. C'est faux. La majorité n'a pas la main sur les attributions de logements sociaux, preuve par les chiffres.

Chers Corbasiens, non, nous ne sommes pas d'accord avec la politique de la majorité. Non, nous n'ala-... nous n'analysons pas les chiffres de la même façon et, fort heureusement, on arrive encore à faire une division.

Pour conclure, je souhaitais m'adresser à vous, Monsieur BREVALLE, vous avez, le mois dernier, jeté le discrédit sur la ville voisine, à Mi-... Mions et leur gestion de l'urbanisme et vous avez demandé de vous féliciter de votre gestion. Encore ce soir, vous avez jeté le discrédit sur la Ville. Les politiques qui dirigent Mions sont arrivées en 2014, après plusieurs mandats gérés par la gauche. Trois ans après leur arrivée, ils ont dû assumer la politique de l'urbanisation de gauche et de leurs prédécesseurs et palier une amende, vous avez raison, de 625 000 €, soit 46 € par habitant. Mais ça, c'était en 2017. Six ans plus tard, après seulement un mandat et demi, Mions va payer cette année environ 150 000 €, soit 11 €... 11 € par habitant, fruit d'une politique qui marche.

Pour votre part, vous avez indiqué votre bilan sous votre majorité. Je cite : « le... du mois le... le Conseil Municipal du mois dernier, Corbas, c'est une amende de 175 860 €. Ce soir, vous avez cité 250 000 €, soit 16 € par habitant ». Vous êtes donc plus qu'à Mions. C'est vos chiffres et vous devez les assumer, ces chiffres. Car en 2020, lorsque la Commune a été carencée, votre majorité, elle, elle n'était pas à la tête de Corbas depuis trois ans, mais depuis 12 ans. Je vous retourne donc votre conseil ironique formulé lors du dernier Conseil Municipal, je cite encore : « faites preuve de bienveillance. Ce n'est pas en jouant la carte du clivage politique stérile, ce n'est pas en jetant le discrédit dans nos villes voisines et amies et que vous réussirez à cacher les mauvais résultats de votre politique et calmer la colère des Corbasiens qui gronde ». Merci.

MADAME PUTHOD

Alors...

MONSIEUR LE MAIRE

Enfin ! Enfin ! Non non, mais s'il vous plaît !

MADAME PUTHOD

Attends, moi je veux...

MONSIEUR LE MAIRE

Non non, s'il vous plaît.

(Brouhaha.)

MADAME MOULIN

Non, mais ce n'est pas une réponse...

MONSIEUR LE MAIRE

Non, juste un petit mot.

MADAME MOULIN

... je ne fais aucun commentaire à l'intervention de Monsieur ERACLAS. Je voulais simplement qu'il soit dit et bien dit et bien entendu, nous n'avons pas coupé le micro. Vous avez dit à deux reprises que vous... votre micro a été coupé. C'est juste que la batterie est en panne parce que vous avez parlé plus que le temps municipal. C'est-à-dire que vous avez parlé plus que tous les élus, plus que Monsieur le Maire. Les... les batteries doivent durer deux heures. Elles ont... voilà, ça m'a... ça... apparemment, c'est ce qui est arrivé. Donc, il ne faut pas dire que...

MONSIEUR MORINON

Il y a un timer dans le micro

MADAME MOULIN

... on ne donne pas le droit de parole. Excusez-moi ! On ne donne pas le droit de parole à l'opposition puisque vous avez tué votre batterie.

MONSIEUR ERACLAS

Alors, vous ne me l'avez pas donné.

MONSIEUR LE MAIRE

Juste faire un petit aparté, un petit aparté comme ça, mais très très rapide. Moi, ça fait quand même un certain nombre d'années que je suis élu dans ce Conseil Municipal. Je crois que votre intervention, mais alors de très très loin, elle pulvérise toutes les longueurs d'intervention qu'on a pu avoir. Il y en a eu quelques-unes qui n'étaient pas mal.

MONSIEUR MORINON

Non, mais Madame PUTHOD sur des vœux.

(Brouhaha.)

MADAME PUTHOD

Alors, Monsieur le Maire...

(Propos hors micro.)

MADAME PUTHOD

J'ai été mis en pause quand même.

MONSIEUR BREVALLE

Non non, mais juste un mot, puisque vous parlez de chiffres, je suis étonné qu'il y en ait un qui n'a pas été publié, c'est celui de Taillis Sud. De mémoire, je ne pense pas que ce soit notre équipe municipale qui l'ait mis en place, mais enfin, quand on veut parler de chiffres, donnez tous les chiffres. Taillis Sud, 139 logements, 92 social, 66 %. Et ça, c'était votre équipe.

MONSIEUR ERACLAS

Et à... et à l'époque, quelle était la mixité sociale ? Depuis, c'était 20... il y a 20 ans, ça, Monsieur.

MONSIEUR LE MAIRE

Vous parlez de mixité sociale, enfin ! Christiane...

MADAME PUTHOD

Bien ! Alors...

MONSIEUR LE MAIRE

... PUTHOD une intervention.

MADAME PUTHOD

Ah non non ! Mais non, ce n'est pas l'intervention que... c'est Thierry HAON qui il la fera. Mais là, je veux juste dire trois phrases. Ça va être vite dit. Alors, on a... ce soir, on a vraiment le pompom. Vous venez de nous faire, là, une lecture comptable de la vraie vie des gens qui est absolument absolument scandaleuse ! Enfin, je ne sais pas où vous en êtes ! Je... je n'ai pas... voilà ! Mais une lecture comptable. Vous êtes un comptable et pourtant vous êtes un élu. Alors, deux, vous êtes des élus et vous nous... et vous dites, c'est Monsieur MORINON qui a dit que les rumeurs, la rumeur, à Corbas, il y a des rumeurs. Eh bah, écoutez, moi je suis élue, vous êtes comme moi, vous êtes élu et un élu ne doit jamais s'appuyer sur les rumeurs, jamais ! La rumeur peut faire croire...

La rumeur peut faire croire au fleuve qu'il n'est pas fait d'eau, qu'il n'est pas fait d'eau. Et dernier, dernière... dernière chose, je l'ai dit à votre présidente, nous ne sommes pas le groupe NUPES et ses Alliés. Nous sommes le Conseil Municipal de Corbas et une majorité. Nous avons... nous sommes intervenus les uns après les autres, la majorité. Nous avons le groupe Communiste, le groupe des élus écologistes, nous avons le groupe socialiste, nous avons les citoyens et nous avons le groupe Renaissance, voilà ! Alors, dites, dites... ne dites pas « la NUPES ». Ce n'est pas, ce n'est pas une insulte parce que la NUPES existe, mais nous ne sommes pas la NUPES. Nous sommes le... la majorité. Alors, si vous continuez à nous appeler la NUPES, moi je vous appelle le groupe de droite macroniste compatible.

MONSIEUR LE MAIRE

D'accord, merci. Je vais laisser la parole, pour son intervention, à Thierry HAON et on pourra ensuite clôturer ce conseil. Thierry, c'est à toi.

MONSIEUR HAON

Merci, Monsieur le Maire, de me laisser la parole en cette fin de Conseil Municipal très chargé et très animé. D'ailleurs, je propose qu'on... qu'on mette dans le règlement intérieur, qu'on impose la... une limite du temps de parole. C'est ce qui se fait à la Métropole. Il y a...

MONSIEUR ERACLAS

On pourra revoir toutes les clauses qui sont illégales dedans, super !

MONSIEUR HAON

Non non, mais bon ! C'est bon, vous avez assez parlé comme ça. Je crois que je peux faire mon intervention, Monsieur ERACLAS. En tant qu'élu à la Métropole, il m'a semblé important de faire le point sur le projet de la ZFE, suite aux déclarations dans la presse du président de la Métropole et les derniers éléments d'information que je suis en mesure de vous apporter ce soir.

Mais avant cela, je porte à la connaissance du Conseil la déclaration des élus communistes à la Métropole en date du 15 février 2023 : « Nous apprenons par la presse, ce lundi 13 février, la décision du président de la Métropole d'un changement important du projet de déploiement de la ZFE. Nous nous félicitons de cette décision qui prend en compte les réserves et inquiétudes exprimées par de nombreux acteurs. Et à Corbas, notamment, nous avons émis de nombreuses réserves. Nous avons eu bien raison d'alerter depuis deux ans en Conseil de Métropole, comme dans les concertations et réunions de travail nombreuses. Le président de la Métropole en tient compte en reportant la décision et en prenant en compte une partie des discussions. La discussion doit se poursuivre sur le fond pour contribuer à une mobilité métropolitaine respectueuse de ses habitants, une mobilité propre et juste. Pourquoi cette primauté au diesel dans les causes prises en compte de pollution automobile ? Les étiquettes critères sont inadaptées à une action efficace. Elles ne tiennent pas compte des émissions de frottement, des émissions de CO2, de l'entretien du véhicule. Elles légitiment un véhicule hybride lourd à la conduite brutale et interdisent un véhicule diesel léger, bien entretenu et utilisé en éco-conduite. L'évaluation d'un véhicule devrait être associée à son contrôle technique. Pourquoi annoncer aujourd'hui 2028 ? Date qui a en plus été évoquée comme report possible des élections métropolitaines. L'idée exprimée par de nombreux acteurs est reconnue par le président est de lier le déploiement de la ZFE au développement

des transports en commun et de toutes les alternatives à la voiture individuelle. Nous pensons que c'est alors le prochain plan de déplacement métropolitain qui doit fixer le cadre futur des mobilités métropolitaines et, notamment, la part modale de la voiture et le niveau de transport en commun nécessaire. Nous pensons que celui conduira à réévaluer le niveau d'investissement du SYTRAL, pourtant doublé par l'actuelle majorité, mais qui ne permet de réaliser que les projets déjà connus et qui ne suffira pas à apporter une réponse massive d'une alternative sérieuse à la voiture. Ce plan de déplacement métropolitain sera discuté, nous l'espérons, dans un contexte nouveau du projet de RER métropolitain. Si les discussions entre la Métropole et la Région aboutissent. Elles pourraient être les conditions nouvelles pour une intervention de l'État, faisant écho aux annonces présidentielles. Le nouvel agenda doit intégrer un plan de consolidation du SYTRAL pour sortir des difficultés de recrutement, de maintenance de qualité de service. Ce report est aussi l'occasion de mieux prendre en compte la situation économique de l'automobile, dans un contexte de concurrence et de restructuration exacerbées au niveau mondial, d'une décision de sortie du moteur thermique, dont les enjeux et les conséquences doivent être discutées et des impacts sur le marché de l'entretien, avec de nombreuses fermetures de garages. Il faut notamment mieux comprendre l'impact de ces évolutions sur le marché de l'occasion pour ne pas jeter à la casse trop de véhicules qui pourraient apporter une réponse à un coût social et environnemental maîtrisé. Cette connaissance du marché de l'occasion permettra de mieux cibler le niveau d'aide jugé très souvent comme insuffisant. Enfin, il reste la question des sanctions. Nous considérons qu'un habitant qui ne peut changer de véhicule ni de mobilité n'est pas un délinquant. Le principe de faire payer un PV ZFE, indépendamment de la situation de la personne et des efforts faits ou non pour tenir compte de la ZFE est injuste, d'autant plus quand la ZFE autorise des véhicules lourds qui ne sont propres que par leur classification. Je parle des SUV, des 4x4 et tout ça, des hybrides. Nous en tirons une conclusion importante. La lé... la légitimité politique de la Métropole ne peut se construire contre la légitimité des communes. Les politiques métropolitaines ont besoin de se construire avec les communes dans la diversité de leur situation géographique, sociale, politique. C'est ce que nous appelons la Métropole des communes et des citoyens. C'est pourquoi, les élus communistes poursuivront leurs efforts pour faire connaître la ZFE aux habitants et faire de nouvelles propositions pour une ZFE juste socialement ».

Donc, voici les derniers éléments, suite à la réunion de la majorité qui a eu lieu le 3 mars 2020... 2023. Alors, un, le critère 2 est reporté jusqu'au 1^{er} janvier 2028 pour tout le monde. Je rappelle qu'il était au 1^{er} janvier 2026, sauf dérogation pour 70 % des usagers. Mais il sera bien dans la li... dans la délibération sur le périmètre central actuel.

Deux, la délibération de juin ne décidera pas d'un périmètre étendu, donc plus aucune interdiction, sauf une mesure spécifique aux autoroutes avec un interdiction des critères 4 et 5.

Trois, la création d'un observatoire scientifique et citoyen qui sera censé être un lieu d'échanges, de confrontations, de débats avec des citoyens, ce qui est une très bonne initiative, voir maintenant si dans les faits, ce sera un vrai lieu de confrontation et de transparence.

Notre avis sur... sur les... sur cette dernière disposition, donc, nous nous félicitons de cette décision. Le président constate que le projet allait vers une impasse, car il ne prend pas suffisamment en compte l'impact social et de mobilité et, au fond, le fait que tout le monde le perçoit comme une contrainte imposée aux moins riches. Il propose donc de repenser le projet. Cela interroge la conception même de la ZFE. Une contrainte ou une incitation ? Elle devrait d'abord être mise en œuvre avec le développement des alternatives, l'accompagnement et les aides. Nous considérons ainsi que le futur plan de déplacement métropolitain devrait être l'outil essentiel qui conditionnerait la ZFE. Et vous pouvez compter sur les élus communistes pour y participer et beaucoup.

MONSIEUR LE MAIRE

Très bien, merci.

MONSIEUR HAON

Et je suis à votre disposition pour répondre à des questions éventuelles, voilà.


MONSIEUR LE MAIRE

Je pense qu'on le fera après le Conseil. Je vous propose que nous levions cette séance. Je vous remercie. Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne soirée et une très bonne fin de semaine. Merci.

A. Villeneuve



Bouchard



A. VIOLLET

